JOLLY MEC
LEADER NEL RISCALDAMENTO

THERMO-POÊLE
à eau à pellets

NOTICE DE MONTAGE
UTILISATION ET ENTRETIEN

À conserver par le client

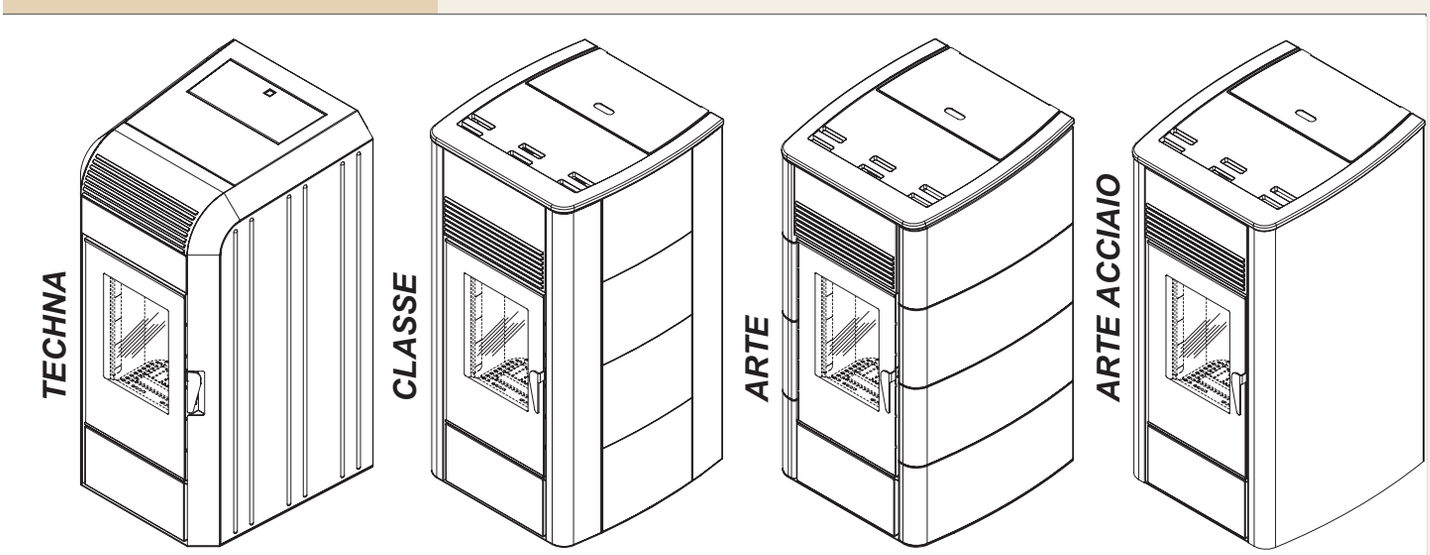

- Pupitre de commande M10-P
- Allumage automatique

CHAP.01 - GUIDE DE CONSULTATION

01.1 AVERTISSEMENTS

IMPORTANT

- Une lecture attentive de cette notice et le respect de son contenu sont conseillés pour une installation rapide et un emploi correct du produit.
- Avant de procéder au montage, lire attentivement la notice et respecter impérativement les prescriptions contenues dans celle-ci, sous peine d'annuler la garantie et de compromettre sérieusement les performances et la sécurité de fonctionnement du produit.
- La notice de montage est une partie essentielle de l'appareil et fait partie intégrante de celui-ci ; elle doit être remise à l'utilisateur.
- Elle devra être conservée avec soin et consultée attentivement car toutes les instructions contenues fournissent des indications importantes pour la sécurité lors des opérations d'installation, d'utilisation et d'entretien.
- Une installation erronée peut provoquer des dommages aux personnes, aux animaux ou aux choses ; dans ce cas, le fabricant décline toute responsabilité.
- L'installation doit être effectuée par du personnel qualifié, conformément aux normes en vigueur.
- L'appareil doit être destiné exclusivement à l'utilisation pour laquelle il a été expressément conçu. Toute autre utilisation doit être considérée comme incorrecte et dangereuse.
- Le fabricant décline toute responsabilité contractuelle et/ou extracontractuelle pour les dommages dus à une erreur d'installation, à une utilisation incorrecte et au non-respect des instructions contenues dans cette notice.
- Tous droits de reproduction de la présente notice de montage sont réservés à JOLLY-MEC CAMINETTI S.p.A.
- Les descriptions et les illustrations fournies dans la présente notice ne sont pas contractuelles.
- La société JOLLY MEC CAMINETTI S.p.A. se réserve la faculté d'apporter à tout moment les modifications qu'elle estimera opportunes.
- La présente notice de montage ne peut être divulguée à des tiers sans l'autorisation écrite de JOLLY-MEC CAMINETTI S.p.A.
- Les recommandations techniques de montage contenues dans cette notice doivent être considérées comme des exigences de base. Les lois de certains pays pourraient être plus restrictives ; dans ce cas, se conformer strictement aux réglementations en vigueur dans les pays d'installation (tous les règlements locaux, y compris ceux relatifs aux normes nationales et européennes, doivent être respectés pour l'installation de l'appareil).
- Ne pas utiliser l'appareil comme incinérateur ou d'une façon autre que celle pour laquelle il a été conçu.
- N'utiliser que les combustibles recommandés.
- Ne pas utiliser de combustibles liquides.
- L'appareil, quand il est en marche, atteint de hautes températures au toucher ; agir avec précaution pour éviter les brûlures.
- N'apporter aucune modification non autorisée à l'appareil.
- N'utiliser que les pièces de rechange d'origine recommandées par le fabricant.
- L'acceptation de la machine de la part de l'utilisateur doit être « intégrale », niveau de bruit, comparable à celui d'un électroménager, compris. Le fabricant n'acceptera pas de contestations relatives à des caractéristiques non mentionnées dans ce manuel.

01.2 CERTIFICATS

Cher Client,

Nous vous remercions d'avoir choisi pour vous chauffer tout en réalisant des économies, avec un Produit Jolly Mec.

Pour exercer le droit de garantie nous vous demandons de bien vouloir remplir le Certificat de Garantie ci-dessous et de le renvoyer au département Après-Vente de Jolly Mec au plus tard ***30 (trente) jours après la date de la Première Mise en Service OBLIGATOIRE*** *au numéro de fax : +39 035- 83.59.200 ou par la poste.*

Le Certificat de Garantie doit être envoyé avec la copie du document d'achat.

Pour toute autre information sur les services après-vente relatifs à la Première Mise en Service, à l'Assistance Technique, à l'Entretien et aux pièces de rechange, nous vous prions de contacter un Centre d'Assistance Technique agréé Jolly Mec par l'intermédiaire de votre Revendeur.

Dans le cas d'achat du produit sur la salle d'exposition Jolly Mec de Telgate (Bergame), nous vous invitons à contacter le département Après-Vente Jolly Mec, au numéro de téléphone +39 035.83.59.204, ou à écrire à l'adresse de courrier électronique assistenzatecnica@jolly-mec.it.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous souhaitons des nombreuses années de bonheur et confort avec le chauffage Jolly Mec.

Jolly Mec Caminetti S.p.A.

Production Thermo-foyers et Thermo-poêles à eau et air humidifiée, combinés bois et gaz ou bois et pellets • Échangeurs pour inserts • Monoblocs en fonte • Cheminées traditionnelles • Habillages pour foyers • Assistance et mise en service

---

CERTIFICAT DE GARANTIE

(à rendre à JOLLY MEC)

Nome et prénom

Ville Région

Adresse C.P.

Téléphone Fax

E-mail

Modèle du Produit N° lot

Première Mise en Service Date d'achat

Revendeur

Centre d'Assistance Technique

Comment avez vous trouvé Jolly Mec?
☐ Revendeur
☐ Internet
☐ Radio
☐ Magazine
☐ Amis
☐ Architecte/ concepteur
☐ Télévision
☐ Journaux

Ou est installé le produit?:
☐ Maison privée
☐ Structure Touristique / Commerciale
☐ Maison secondaire
☐ Nouvelle construction

Pourquoi avez-vous choisi ce type de chauffage?
☐ Epargne d'énergie
☐ Sens Esthétique
☐ Ecologie

Est il la seule source de chauffage?
☐ Oui
☐ No

NOTE D'INFORMATION AU SENS DE LA L. 196/2003 – Nous vous informons que les données personnelles fournies peuvent faire l'objet d'un traitement, manuel ou informatique. Ce traitement sera effectué de façon à garantir leur sécurité et confidentialité, dans le respect de la norme susmentionnée. Le Responsable du traitement est Jolly Mec Caminetti SpA., dont le siège est situé 2 via Fontana, à Telgate (Bergame). Les données seront traitées dans le but de remplir des obligations légales ou relatives à des règlements ou normes communautaires, pour la gestion administrative du rapport, pour une gestion efficace des rapports commerciaux, de marketing et promotionnels et à des fins statistiques. Nous vous informons également que le traitement des données personnelles fournies, ou collectées par d'autres moyens dans le cadre de notre activité, pourra être effectué par des personnes physiques ou morales, en Italie ou à l'étranger, qui, pour le compte et/ou dans l'intérêt de notre société, fournissent des services d'élaboration spécifiques ou par des sociétés qui exercent des activités liées ou complémentaires à l'activité de notre société. Nous vous informons également que, en ce qui concerne ces traitements, vous pouvez exercer les droits mentionnés à l'art. 7 de la L. 196/2003, notamment celui de faire supprimer vos données.

Signature du Client

Clauses de Garantie

La garantie court à partir de la date de **Première Mise en Service** du produit et s'active au moment où Jolly Mec entre en possession du **Certificat de Garantie**.
Le service de Première Mise en Service doit être assuré exclusivement par un Centre d'Assistance Technique Agréé Jolly Mec. La Première Mise en Service doit être effectuée, selon les modalités susmentionnées, dans un délai de 60 jours de la date d'achat du produit, sous peine de déchéance de la garantie.
Le **Certificat de Garantie** doit être transmis à Jolly Mec, dûment rempli, au plus tard 30 jours après la date de Première Mise en Service du produit.
Pour avoir droit aux prestations du service et au remplacement de pièces de rechange sous garantie, il faut joindre obligatoirement une copie du document d'achat au **Certificat de Garantie** ; lors de la demande d'intervention, il faut présenter le document d'achat correspondant qui reporte les données du revendeur, la date d'achat, le montant payé et la description du produit.
Si le client demande une intervention autre que celles prévues par les présentes **Clauses de Garantie**, il est tenu de régler les frais correspondants sur la base des prix en vigueur à cette date. La garantie ne peut pas être cédée à des tiers et ne peut bénéficier qu'au premier acheteur.
La période de garantie pour le corps chaudière des poêles à pellets et air (Techna, Classe, Arte et Arte Acciaio) et pour les inserts à pellets (Jolly Star et Jolly Synthesis) est de 2 ans, tandis que, pour les poêles à pellets avec récupérateur d'eau (Techna, Classe, Arte et Arte Acciaio) est de 3 ans.
La période de garantie des pièces mécaniques, pneumatiques, hydrauliques, électriques et électroniques des appareils Jolly Mec est de 2 ans.
La période de garantie pour les différentes pièces sujettes à l'usure, c'est-à-dire pour toutes des pièces qui ne peuvent pas être réparées et qui, proportionnellement à l'utilisation, s'usent et nécessitent donc d'être remplacées après une certaine période de service, est limitée à 4 mois pour les grilles en fonte et à 12 mois pour la résistance, la sole, les joints et le creuset à pellets. Les vitres et l'habillage en Fire Flector ne sont pas sous garantie.
La société Jolly Mec se réserve le droit d'apporter sans préavis les modifications qu'elle estimera utiles pour améliorer ses produits.
En cas de litige ou de contestation, l'on fera référence à la loi italienne ; en cas de différence entre la terminologie italienne et la traduction, la version italienne prévaut. Les contentieux relèvent de la compétence exclusive du Tribunal de Bergame (Italie).

La garantie ne couvre pas :

1. les travaux de maçonnerie ;
2. les composants électriques et électroniques dont la panne peut être attribuée à l'alimentation électrique avec une tension différente de la tension nominale ou au branchement erroné au réseau d'alimentation et/ou à la non-conformité de celui-ci et à l'absence de protection contre les calamités naturelles ;
3. les vitres et les autres parties sujettes aux déformations et/ou les ruptures déterminées par une utilisation incorrecte ou par l'utilisation de combustibles autres que ceux indiqués sur le Manuel d'Utilisation et Entretien ou après un nombre d'heures de combustion élevé ;
4. les foyers qui utilisent de l'eau comme fluide caloporteur et dont le système de production d'eau chaude sanitaire n'a pas été fourni par Jolly Mec ;
5. les dommages provoqués par les champs électromagnétiques ou par les pannes d'électricité ;
6. les changements de couleur dus à la chaleur ;
7. les défauts apparents qui peuvent se manifester sur les parties en bois ; les revêtements en cas d'utilisation incorrecte du produit ou de rupture accidentelle ; certaines caractéristiques des marbres (par ex., les veines) qui, même si elles ne modifient pas les caractéristiques techniques du produit, peuvent différer par rapport aux veines et/ou aux tonalités de couleur reportées sur les photos des catalogues Jolly Mec ;
8. ne sont pas considérés comme défauts d'origine, tous les vices et les déformations liés à l'usure, à un entretien insuffisant, au nettoyage insuffisant et à l'utilisation du produit de manière non conforme au manuel d'Utilisation et Entretien fourni avec ;
9. les défauts liés à l'installation ;
10. aucun dédommagement n'est dû pour compenser l'impossibilité d'utiliser le produit pendant la réparation ou jusqu'à son remplacement.

La présente garantie sera automatiquement annulée en cas de :

1. modification de l'appareil ;
2. utilisation du produit de manière incorrecte et non conforme aux indications reportées dans les instructions contenues dans chaque emballage et, notamment, l'utilisation de pellet de mauvaise qualité, l'emploi de combustibles déconseillés ou non indiqués sur les instructions ou avec des charges supérieurs aux charges prévues ;
3. modifications ou interventions effectuées sans autorisation ;
4. utilisation de pièces de rechange non d'origine ou d'autres modèles ;
5. dommages provoqués par le transport non imputables à Jolly Mec ;
6. installation de produits non conformes aux règles de l'art, aux normes en vigueur ou aux instructions de la notice d'instructions ;
7. nettoyage et/ou d'entretien insuffisant par rapport aux instructions du manuel qui accompagne le produit.

Clauses de Garantie

La garantie court à partir de la date de **Première Mise en service** du produit et s'active au moment où Jolly Mec entre en possession du **Certificat de Garantie**.
Le service de Première Mise en service doit être assuré exclusivement par un Centre d'Assistance Technique Agréé Jolly Mec. La Première Mise en service doit être effectuée, selon les modalités susmentionnées, dans un délai de 60 jours de la date d'achat du produit, sous peine de déchéance de la garantie.
Le **Certificat de Garantie** doit être transmis à Jolly Mec, dûment rempli, au plus tard 30 jours après la date de Première Mise en service du produit.
Pour avoir droit aux prestations du service et au remplacement de pièces de rechange sous garantie, il faut joindre obligatoirement une copie du document d'achat au **Certificat de Garantie** ; lors de la demande d'intervention, il faut présenter le document d'achat correspondant qui reporte les données du revendeur, la date d'achat, le montant payé et la description du produit.
Si le client demande une intervention autre que celles prévues par les présentes **Clauses de Garantie**, il est tenu de régler les frais correspondants sur la base des prix en vigueur à cette date. La garantie ne peut pas être cédée à des tiers et ne peut bénéficier qu'au premier acheteur.
La période de garantie pour le corps chaudière des poêles à pellets et air (Techna, Classe, Arte et Arte Accciaio) et pour les inserts à pellets (Jolly Star et Jolly Synthesis) est de 2 ans, tandis que, pour les poêles à pellets avec récupérateur d'eau (Techna, Classe, Arte et Arte Acciaio) est de 3 ans.
La période de garantie des pièces mécaniques, pneumatiques, hydrauliques, électriques et électroniques des appareils Jolly Mec est de 2 ans.
La période de garantie pour les différentes pièces sujettes à l'usure, c'est-à-dire pour toutes des pièces qui ne peuvent pas être réparées et qui, proportionnellement à l'utilisation, s'usent et nécessitent donc d'être remplacées après une certaine période de service, est limitée à 4 mois pour les grilles en fonte et à 12 mois pour la résistance, la sole, les joints et le creuset à pellets. Les vitres et l'habillage en Fire Flector ne sont pas sous garantie.
La société Jolly Mec se réserve le droit d'apporter sans préavis les modifications qu'elle estimera utiles pour améliorer ses produits.
En cas de litige ou de contestation, l'on fera référence à la loi italienne ; en cas de différence entre la terminologie italienne et la traduction, la version italienne prévaut. Les contentieux relèvent de la compétence exclusive du Tribunal de Bergame (Italie).

La garantie ne couvre pas :

1. les travaux de maçonnerie ;
2. les pièces électriques et électroniques dont la panne peut être attribuée à une alimentation électrique sur une autre tension que la tension nominale, à des branchements erronés et/ou à une installation non conforme aux normes ou sans protection contre les calamités naturelles ;
3. les vitres et les autres parties sujettes aux déformations et/ou les ruptures déterminées par une utilisation incorrecte ou par l'utilisation de combustibles autres que ceux indiqués sur le Manuel d'Utilisation et Entretien ou après un nombre d'heures de combustion élevé ;
4. les foyers qui utilisent de l'eau comme fluide caloporteur et dont le système de production d'eau chaude sanitaire n'a pas été fourni par Jolly Mec ;
5. les dommages provoqués par les champs électromagnétiques ou par les pannes d'électricité ;
6. les changements de couleur dus à la chaleur ;
7. les défauts apparents qui peuvent se manifester sur les parties en bois ; les revêtements en cas d'utilisation incorrecte du produit ou de rupture accidentelle ; certaines caractéristiques des marbres (par ex., les veines) qui, même si elles ne modifient pas les caractéristiques techniques du produit, peuvent différer par rapport aux veines et/ou aux tonalités de couleur reportées sur les photos des catalogues Jolly Mec ;
8. ne sont pas considérés commes défauts d'origine, tous les vices et les déformations liés à l'usure, à un entretien insuffisant, au nettoyage insuffisant et à l'utilisation du produit de manière non conforme au manuel d'Utilisation et Entretien fourni avec ;
9. les défauts liés à l'installation ;
10. aucun dédommagement n'est dû pour compenser l'impossibilité d'utiliser le produit pendant la réparation ou jusqu'à son remplacement.

La présente garantie sera automatiquement annulée en cas de :

1. modification de l'appareil ;
2. utilisation du produit de manière incorrecte et non conforme aux indications reportées dans les instructions contenues dans chaque emballage et, notamment, l'utilisation de pellet de mauvaise qualité, l'emploi de combustibles déconseillés ou non indiqués sur les instructions ou avec des charges supérieurs aux charges prévues ;
3. modifications ou interventions effectuées sans autorisation ;
4. utilisation de pièces de rechange non d'origine ou d'autres modèles ;
5. dommages provoqués par le transport non imputables à Jolly Mec ;
6. installation de produits non conformes aux règles de l'art, aux normes en vigueur ou aux instructions de la notice d'instructions ;
7. nettoyage et/ou d'entretien insuffisant par rapport aux instructions du manuel qui accompagne le produit.

Certificat de Première Mise en Service

(copie pour le Centre d'Assistance Technique agréé Jolly Mec)

Nome e Cognome cliente

Località | Provincia

Indirizzo | CAP

Telefono | Fax

E-mail

Modello Prodotto

N° lotto

Rivenditore

Data acquisto | Data di Prima Accensione

Lignes directrices pour une Première Mise en Service correcte

Pour chaque opération, se référer à la Notice de Montage, Utilisation et Entretien.

Thermo-poêle à eau à pellets.

☐ Contrôle du conduit de fumée et de la sortie de toit ..... chap. 04.4.

☐ Contrôle des branchements électriques ..... chap. 06.1 ; 06.6; 06.7.

☐ Contrôle des raccordements hydrauliques ..... chap. 06.2 ; 06.5 ; 06.8.

☐ Contrôle des prises d'air ..... chap. 06.1.

☐ Instructions sur le fonctionnement du pupitre de commande (voir également le manuel spécifique) ..... chap. 06.6.

☐ Remplissage et purge de l'installation, contrôle des soupapes de sécurité ..... chap. 06.5 ; 07.6.

☐ Allumage avec les pellets et contrôle réglage paramètres par défaut ..... chap. 07.1.

☐ Contrôle de la quantité d'air comburant et de pellets chargés dans le creuset ..... chap. 07.5.

☐ Introduction à l'entretien courant ..... chap. 07.5 ; 07.6.

☐ Remplir le certificat de Première Mise en Service et le certificat de garantie (ce dernier à envoyer à Jolly Mec).

Présence d'ACCUMULTATION OUI ☐ NO ☐

Marque	
Modèle	
Capacité	

Présence de PANNEAUX SOLAIRES OUI ☐ NO ☐

Marque	
Modèle	
N° panneaux	

Annotations générales

.....

.....

.....

.....

.....

Le Client et le Centre d'Assistance Technique agréé Jolly-Mec concordent sur le fait que la **Première Mise en Service** a été effectuée conformément aux spécifications données par Jolly Mec dans **la Notice de Montage, Utilisation et Entretien**.

Signature du Client

Signature et Cachet
Centre d'Assistance Technique agréé Jolly Mec

Certificat de Première Mise en Service

(copie du CLIENT)

Nome e Cognome cliente

Località | Provincia

Indirizzo | CAP

Telefono | Fax

E-mail

Modello Prodotto

N° lotto

Rivenditore

Data acquisto | Data di Prima Accensione

Lignes directrices pour une Première Mise en Service correcte

Pour chaque opération, se référer à la Notice de Montage, Utilisation et Entretien.

Thermo-poêle à eau à pellets.

☐ Contrôle du conduit de fumée et de la sortie de toit ..... chap. 04.4.

☐ Contrôle des branchements électriques ..... chap. 06.1 ; 06.6; 06.7.

☐ Contrôle des raccordements hydrauliques ..... chap. 06.2 ; 06.5 ; 06.8.

☐ Contrôle des prises d'air ..... chap. 06.1.

☐ Instructions sur le fonctionnement du pupitre de commande (voir également le manuel spécifique) ..... chap. 06.6.

☐ Remplissage et purge de l'installation, contrôle des soupapes de sécurité ..... chap. 06.5 ; 07.6.

☐ Allumage avec les pellets et contrôle réglage paramètres par défaut ..... cap. 07.1.

☐ Contrôle de la quantité d'air comburant et de pellets chargés dans le creuset ..... chap. 07.5.

☐ Introduction à l'entretien courant ..... chap. 07.5 ; 07.6.

☐ Remplir le certificat de Première Mise en Service et le certificat de garantie (ce dernier à envoyer à Jolly Mec).

Présence d'ACCUMULTATION **OUI** ☐ **NO** ☐

Marque	
Modèle	
Capacité	

Présence de PANNEAUX SOLAIRES **OUI** ☐ **NO** ☐

Marque	
Modèle	
N° panneaux	

Annotations générales

.....

.....

.....

.....

.....

Le Client et le Centre d'Assistance Technique agréé Jolly-Mec concordent sur le fait que la **Première Mise en Service** a été effectuée conformément aux spécifications données par Jolly Mec dans **la Notice de Montage, Utilisation et Entretien**.

Signature du Client

Signature et Cachet
Centre d'Assistance Technique agréé Jolly Mec

Programme d'Entretien Préventif

Formulaire du Programme d'Entretien Préventif **1**

Date

Centre d'Assistance Technique

Notes Générales

.....

.....

.....

.....

Formulaire du Programme d'Entretien Préventif **2**

Date

Centre d'Assistance Technique

Notes Générales

.....

.....

.....

.....

Formulaire du Programme d'Entretien Préventif **3**

Date

Centre d'Assistance Technique

Notes Générales

.....

.....

.....

.....

Programme d'Entretien Préventif

Formulaire du Programme d'Entretien Préventif **4**

Date

Centre d'Assistance Technique

Notes Générales

.....

.....

.....

.....

Formulaire du Programme d'Entretien Préventif **5**

Date

Centre d'Assistance Technique

Notes Générales

.....

.....

.....

.....

Formulaire du Programme d'Entretien Préventif **6**

Date

Centre d'Assistance Technique

Notes Générales

.....

.....

.....

.....

01.3 SOMMAIRE

N. CHAP. CONTENU *N° PAGE*

CHAP.01 - GUIDE DE CONSULTATION 2
01.1 AVERTISSEMENTS 2
01.2 CERTIFICATS 3
01.3 SOMMAIRE 11
01.4 SYMBOLES 12
01.5 RÉGLEMENTATIONS APPLIQUÉES 12

CHAP.02 - DESCRIPTION 13
02.1 PRÉSENTATION DU THERMO-POÊLE 13
02.2 IDENTIFICATION DU PRODUIT 14

CHAP.03 - PRÉVENTION DES ACCIDENTS / NORMES POUR LA SÉCURITÉ 15
03.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES 15
03.2 NORMES DE SÉCURITÉ POUR L'ENTRETIEN ET L'UTILISATION 15
03.3 ÉQUIPEMENT DES OPÉRATEURS ET DES RÉPARATEURS 16
03.4 RISQUES RÉSIDUELS 16

CHAP.04 - DONNÉES TECHNIQUES 17
04.1 HOMOLOGATION EN 14785 17
04.2 QUALITÉ DES PELLETS 18
04.3 DIMENSIONS 19
04.4 CONDUIT DE FUMÉE 20
04.5 COMPOSANTS 21

CHAP.05 - MANUTENTION ET TRANSPORT 22
05.1 RÉCEPTION 22
05.2 LEVAGE ET TRANSPORT 22

CHAP.06 - POSITIONNEMENT ET RACCORDEMENTS POUR L'INSTALLATEUR 23
06.1 POSITION DES PRISES D'AIR EXTÉRIEUR ET COURANT ÉLECTRIQUE 23
06.2 PRÉPARATION DES RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES 23
06.3 PHASES DE MONTAGE / DÉMONTAGE HABILLAGE THERMO-POÊLE À EAU 25
06.4 OPTIONS 27
06.5 KIT HYDRAULIQUE 27
06.6 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES 29
06.7 SCHÉMA ÉLECTRIQUE ET DE CÂBLAGE DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE 30
06.8 EXEMPLES D'INSTALLATION 31
06.8.1 En circuit fermé sans production d'eau chaude sanitaire,et **seulement chauffage** 31
06.8.2 En circuit fermé avec production d'**eau chaude sanitaire et chauffage** 31
06.8.3 En circuit fermé sans production d'eau chaude sanitaire,et **seulement ballon tampon** 32
06.8.4 En circuit fermé sans production d'eau chaude sanitaire avec **chauffage et accumulateur** 32
06.8.5 En circuit fermé sans production d'eau chaude sanitaire, **seulement chauffage** et monté en parallèle avec une **chaudière murale au gaz** 33

CHAP.07 - UTILISATION ET ENTRETIEN 34
07.1 FONCTIONNEMENT DU THERMO-POÊLE 34
07.2 OUVERTURE PORTE 34
07.3 PANNEAU DE COMMANDE D'URGENCE 35
07.4 THERMOSTAT DE SÉCURITÉ À RÉARMEMENT MANUEL 35
07.4.1 Thermostat de sécurité réservoir du pellet à réarmement manuel 35
07.4.2 Thermostat de sécurité température eau à réarmement manuel 35
07.5 CONSEILS ET AVERTISSEMENTS 35
07.6 ENTRETIEN COURANT (à la charge du client) 37
07.7 ENTRETIEN PÉRIODIQUE PRÉVENTIF (à exécuter par un Centre d'Assistance Technique) 39

CAP.08 - RECHERCHE DES PANNES 40

CHAP.09 - NORMES ENVIRONNEMENTALES 43
09.1 DÉCHETS ET LEUR ÉLIMINATION 43
09.2 ÉLIMINATION DE LA MACHINE 43

CHAP.10 - ANNEXES - PIÈCES DE RECHANGE ET LISTES 44
10.1 CERTIFICAT DE CONFORMITÉ 44
10.2 PIÈCES DE RECHANGE 46
10.3 LISTE DES COMPOSANTS DE LA MACHINE 50

01.4 SYMBOLES

Dans cette notice, les points particulièrement importants sont indiqués en utilisant les symboles suivants :

INDICATION : Indications concernant l'utilisation correcte de l'installation de chauffage.

ATTENTION : Texte contenant une note particulièrement importante.

DANGER : Texte contenant une note particulièrement importante en matière de prévention des accidents ou des dommages matériels.

01.5 RÉGLEMENTATIONS APPLIQUÉES

Les produits JOLLY MEC sont fabriqués conformément aux directives suivantes :

• **89/106 CEE**	Produits de construction
• **2006/42/ CE**	Machines
• **2004/108/ CE**	Compatibilité électromagnétique
• **2006/95 CE**	Basse tension-sécurité électrique

Ainsi que conformément aux normes suivantes :

CEI EN 60335.1	Sécurité des appareils ménagers électriques et appareils similaires
CEI EN 50165	Sécurité des appareils ménagers non électriques et appareils similaires
CEI EN 61000	Compatibilité électromagnétique
UNI EN ISO 12100	Sécurité des machines
CEI EN 50366	Champs électromagnétiques
UNI EN 1443	Conduits de fumée-Prescriptions générales
UNI EN 1856-1-2	Conduits de fumée-Prescriptions pour conduits de fumée métalliques
UNI EN 14785	Equipement de chauffage à granulés de bois pour endroits résidentiels - Exigences et méthodes d'essai
UNI EN 13384	Conduits de fumée - Méthode de calcul thermique et analyse fluidodynamique
UNI 10683	Générateurs de chaleur alimentés au bois ou avec d'autres biocombustibles solides - Exigences d'installation
UNI EN 10412-2	Installations de chauffage à eau chaude-Prescriptions de sécurité- Partie 2

Pour un contrôle et calcul corrects des besoins en chauffage, s'adresser à un expert en thermique, qui, sur la base des normes de référence en vigueur, sera en mesure de fournir les valeurs nécessaires.

RESPONSABILITÉ :
En remettant ce manuel, ***JOLLY MEC S.p.A.*** décline toute responsabilité, aussi bien civile que pénale, pour les accidents dérivant de l'inobservance, partielle ou totale, des indications reportées dans celui-ci.

02.1 PRÉSENTATION DU THERMO-POÊLE À EAU ET PELLETS

Le Thermo-poêle est une machine pour le chauffage à eau à commande électronique, homologuée et testée conformément aux normes européennes **EN 14785** alimentée à pellets, adaptée au chauffage de grandes et petites pièces.
Conçu sur la base des demandes du marché actuel, qui exige économie d'énergie, confort et respect de l'environnement, il est le fruit de quarante ans d'expérience de Jolly-Mec dans ce secteur.
Le Thermo-poêle est un monobloc constitué d'un échangeur de chaleur en acier spécial, avec un circuit de fumée dont la conformation spécifique permet d'utiliser au mieux la chaleur produite par la combustion et d'obtenir **des rendements élevés (plus de 90%),** ce qui **place cet appareil au sommet de sa catégorie pour rendement et émissions.**
Ces performances sont assurées par la température des fumées ; en effet, grâce à la chaleur récupérée, le rendement augmente considérablement tout en limitant les émissions polluantes. Il s'agit donc d'un produit évolué qui se distingue par ses économies d'énergie, par l'emploi d'un combustible renouvelable et par sa durabilité qui assure l'amortissement des coûts d'installation.

Le fonctionnement est à tirage forcé, avec un ventilateur de combustion pour les pellets et avec conduit de fumée de Ø 80 mm situé à l'arrière du thermo-poêle.
Le thermo-poêle Jolly-Mec est un monobloc à haut rendement pour le chauffage à eau en circuit fermé sans production d'eau chaude sanitaire(mod.16kW et 21kW) - avec production d'eau chaude sanitaire(mod. 21kW), alimenté avec un combustible alternatif et renouvelables : les pellets.
L'alimentation aux pellets s'effectue directement dans le creuset, depuis le bas, au moyen d'une vis sans fin commandée par un motoréducteur.

Le thermo-poêle est équipé d'un réservoir à pellets d'une capacité d'environ 44 kg, avec trappe à fermeture étanche et micro de sécurité.
Il est également muni d'un tiroir à cendres avec trappe de sécurité et de deux thermostats de sécurité.

Le thermo-poêle à eau peut être utilisé pour le chauffage autonome d'une habitation jusqu'à 130 m^2 (ou plus, avec l'utilisation d'une éventuelle cellule thermique) avec des radiateurs, chauffage au sol, accumulation. Il est fourni de série avec un kit hydraulique à vase fermé déjà monté et essayé .

Il est équipé d'un pupitre de commande électronique HF (sans fil), avec affichage multilingue, qui permet de : gérer le **thermostat programmable** avec plusieurs allumages quotidiens ; **optimiser la combustion** ; charger manuellement les pellets ; gérer l'activation de la **pompe** ; prévoir une **accumulation** d'ECS (ballon d'eau chaude) ou une cellule thermique ;au moyen de la **télécommande**, qui sert également de **thermostat d'ambiance**.

Toujours au moyen du pupitre de commande, il est possible d'obtenir un diagnostic des différents composants.

Le pupitre est complète de **télécommande** (sans fil) avec afficheur LCD gère toutes les opérations et les signalisations de sécurité relatives aux problèmes de fonctionnement et de gestion ; de plus, le système est prévu pour la connexion d'un **modem** (en option) permettant de gérer le poêle à distance ; la gestion de la puissance peut être manuelle ou du type **modulant**, qui intervient automatiquement en fonction de la température programmée pour le mode économie.

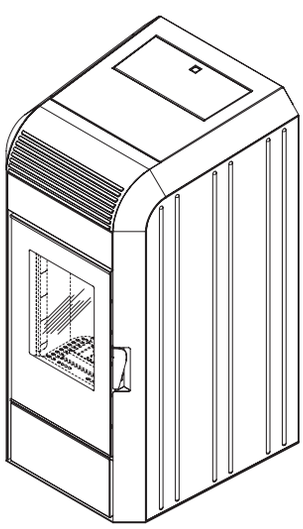

Tecna

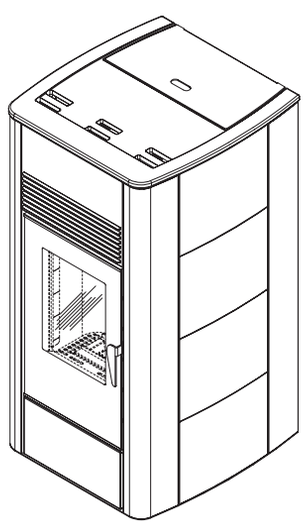

Classe

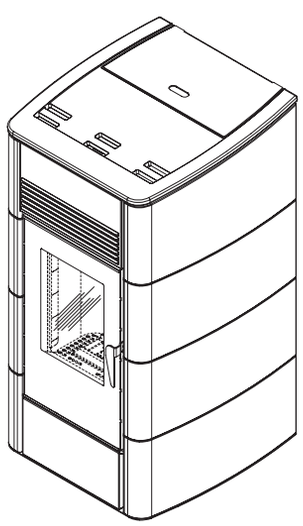

Arte

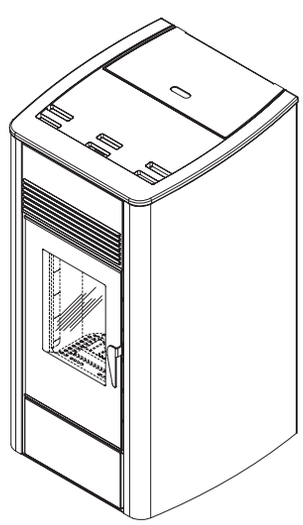

Arte acciaio

02.2 IDENTIFICATION DU PRODUIT

Pour les communications avec le fabricant Jolly Mec Caminetti S.p.A., il faut toujours mentionner le numéro de **MATRICULE**, le **LOT** et le **MODÈLE** du produit.
Ces informations sont reportées sur la plaque d'identification de la machine.
L'aspect graphique de la plaquette représentée ci-après pourrait différer par rapport à la plaquette originale.

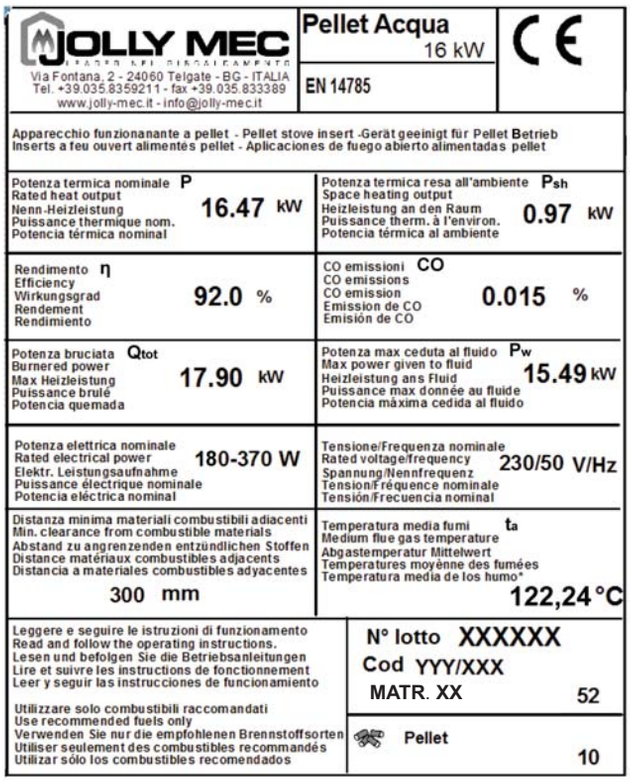

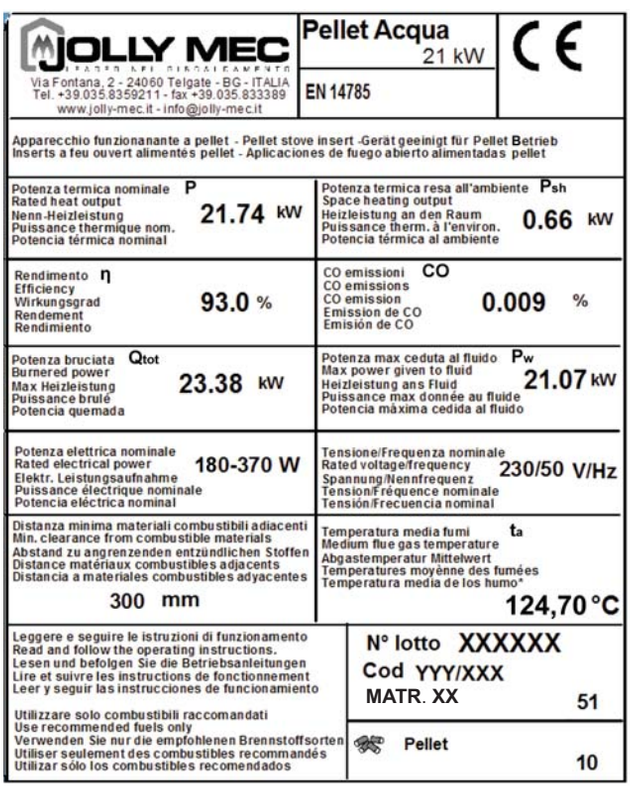

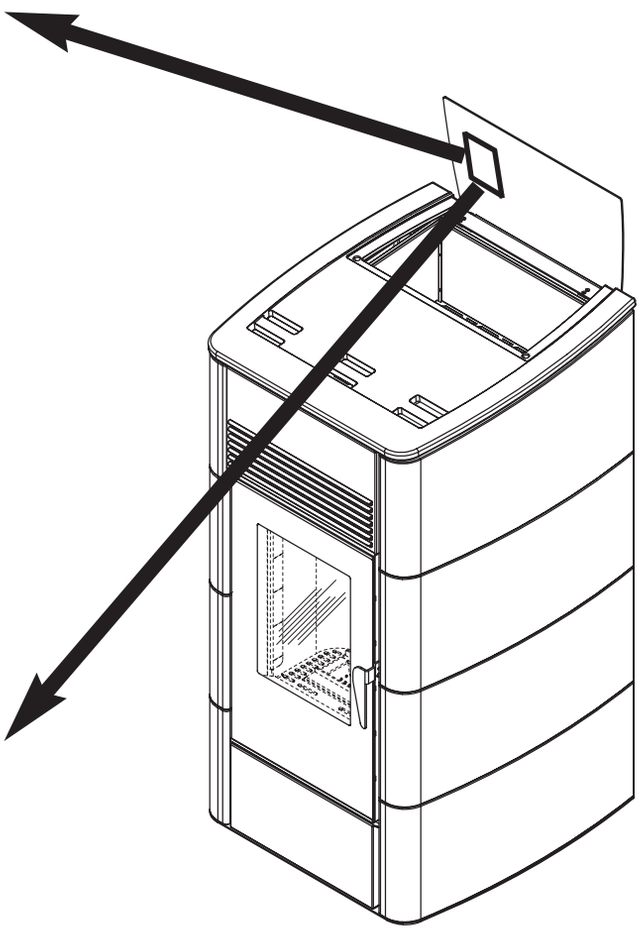

03.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

- Cette notice se réfère à des aspects essentiels des directives, normes et dispositions pour l'utilisation de la machine en récapitulant les points les plus significatifs.

- Dans tous les cas, les dispositions légales générales et les règlements en matière de prévention des accidents et de protection environnementale doivent être respectés. Ces obligations comprennent également les normes relatives aux équipements de protection individuelle.

- Respecter les indications du manuel et les normes de sécurité en vigueur pour tous les travaux à exécuter sur l'installation.

- **Avant d'utiliser l'appareil, le personnel chargé du fonctionnement doit lire et comprendre parfaitement le manuel d'instruction et ce chapitre en particulier.**

- L'utilisateur doit toujours s'assurer que la machine est en bon état spécifiquement pour ce qui concerne les exigences de sécurité.

- Pendant les activités d'entretien et de contrôle, porter les vêtements de protection qui sont indiqués ci-après.

- Les avertissements et signalisations de risque, présents sous forme de plaques, autocollants et marquages, ne doivent pas être enlevés ou rendus illisibles. S'ils s'abîment ou se cassent, il faut les remplacer.

- **Il est interdit d'apporter des modifications, de monter des pièces supplémentaires ou de transformer la machine et ses composants sans l'autorisation du fabricant. Cela s'applique notamment au montage et au réglage des dispositifs de sécurité installés.**

- Avant chaque allumage et, notamment, après l'exécution des opérations d'entretien, s'assurer que les pièces éventuellement démontées ont été remontées correctement, notamment les protections qui empêchent l'accès à la machine.

03.2 NORMES DE SÉCURITÉ POUR L'ENTRETIEN ET L'UTILISATION

Seul du personnel qualifié et autorisé peut intervenir ou exécuter des contrôles à l'intérieur de la machine, dans le respect des normes de sécurité.
Avant de procéder à toute opération de nettoyage et/ou d'entretien courant ou extraordinaire de la machine, couper toute source d'énergie.

Avant d'installer la machine, le client doit s'assurer que le sol où elle sera positionnée est suffisamment plat et qu'il peut supporter son poids (voir chap.04 - DONNÉES TECHNIQUES) et que l'emplacement permet d'exécuter correctement tous les raccordements. En cas contraire, il faut prévoir des solutions adaptées, par exemple en positionnant une plaque de répartition de la charge en tôle ou en réalisant une semelle en béton armé d'une épaisseur min. de 6 cm.

Avant de procéder à l'installation, l'utilisateur doit s'assurer que la tension fournie par l'installation d'alimentation électrique à laquelle la machine doit être branchée correspond à la tension reportée sur la plaque d'identification (voir paragr. 02.2 - IDENTIFICATION DU PRODUIT) et que la mise à la terre est efficace. En cas contraire, conformer l'installation.

Pour le branchement, respecter les lois du pays d'installation de la machine.
En amont de la machine (à la charge de l'utilisateur), sur la ligne d'alimentation électrique, il faut installer un interrupteur omnipolaire en mesure de couper toutes les phases du courant (pour les calculs, voir le chap. 04 - DONNÉES TECHNIQUES).

Le personnel chargé de la manutention de la machine et des équipements doit toujours porter des gants de travail et des chaussures de sécurité.

LES PERSONNES INEXPERTES NE DOIVENT PAS UTILISER LA MACHINE
La zone de rayonnement est comprise entre l'ouverture du foyer et jusqu'à 1 mètre de distance, aussi bien frontalement que latéralement. Aucune substance inflammable, comme des liquides inflammables, produits pour allumer le feu ou du bois de chauffage, rideaux, meubles en bois, tapis, etc., ne doit se trouver dans cette zone.

ATTENTION AU RISQUE DE BRÛLURE
Ne pas toucher la vitre ou d'autres parties chaudes. Avant d'ouvrir les panneaux et avant de procéder au nettoyage ou entretien interne, il faut attendre que la machine atteigne la température ambiante.

À la fin de chaque nettoyage ou entretien, remonter et/ou refermer les panneaux.

03.3 ÉQUIPEMENT DES OPÉRATEURS ET DES RÉPARATEURS

Chaque opérateur qui agit sur la machine doit toujours porter des vêtements et des équipements de protection individuelle :

Protections auditives

Gants de protections des mains

Masque respiratoire

Écran ou lunettes de protection contre les produits chimiques

Chaussures de sécurité

Combinaison ou tablier de travail

03.4 RISQUES RÉSIDUELS

Même si JOLLY MEC CAMINETTI S.p.A. fabrique ses installations en exploitant tout son savoir-faire en matière de sécurité et qu'elle consulte toutes les directives, lois et normes à sa disposition, certains risques résiduels, même si réduits, persistent pendant les phases de :
- **TRANSPORT et INSTALLATION**
- **BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE** (qui doit être réalisé par un technicien électricien certifié)
- **BRÛLURES**
- **ENTRETIEN**

Les personnes chargées de ces opérations et équipements doivent donc être informées et conscientes du fait qu'ils sont « dangereux » et que, étant donné le type de protections de l'installation, il n'a pas été possible de les éliminer.

REMARQUE : Le retrait et la modification des protections et des dispositifs de sécurité sont possibles uniquement sur acte volontaire.

ATTENTION : le retrait des protections et des dispositifs de sécurité (modification volontaire) ou leur exclusion peut provoquer des dommages graves aux personnes ! Remplacer les signalisations de sécurité quand elles deviennent illisibles ou qu'elles se détachent.

04.1 HOMOLOGATION EN 14785

	Description	16 kW	21 kW	UM
353	Puissance de combustion **Q_{tot}**	17,9	23,38	kW
366	Puissance thermique nominale **P**	16,47	21,74	kW
360	Puissance donnée au fluide **P_w**	15,49	21,07	kW
361	Puissance moyenne	8	11	kW
362	Puissance minimum	2,5	2,5	kW
302	Consommation à la puissance maximum **B_t**	3,67	4,82	kg/h
303	Consommation à la puissance moyenne	1,7	2,5	kg/h
304	Consommation à la puissance minimum	0,5	0,5	kg/h
357	Puissance max. donnée a l'ambiant **P_{sh}**	0,97	0,66	kW
053	Rendement **η**	92,0	93,0	%
601	Tension/fréquence nominale	230/50	230/50	V/Hz
602	Absorption électrique min(à régime) - max (en allumage)	180 - 370	180 - 370	W
253	Poids global	180	180	kg
401	Capacité réservoir de série	40	40	l
702	Tirage minimum	12	12	Pa
653	Conduit fumée diam.	80	80	mm
106	T fumées moyenne **t_a**	122,24	124,7	°C
003	CO (13% O_2)	0,015	0,09	%
006	CO_2	8,925	10,721	%
203	Débit massique fumées **m**	12,21	13,27	g/s
701	Distance substances inflammables	300	300	mm
151	Pression de essai	6	6	bar
152	Pression max. d'exercice	3	3	bar
403	Dosage en eau	30	30	l
553	Portée max.pompe de chauffage	5	5	l/min
551	Débit ECS, ^{2}T 40°C	-	7	l/min
552	Hauteur manométrique pompe chauffage	6	6	m
654	Tuyau air comburente Ø	80	80	mm

Les données techniques du tableau sont tirées de données certifiées selon méthodes d'essai EN 14785.

La puissance déclarée peut varier en fonction du type de combustible utilisé.

Combustibles recommandés :
PELLETS : Voir les caractéristiques des pellets reportées au **paragr. 04.2** de la page suivante.
Tous les essais, contrôles et mises au point sur le THERMO-POÊLE ont été exécutés avec les pellets recommandés.

JOLLY MEC CAMINETTI SPA n'est pas responsable des défauts de fonctionnement, pannes ou problèmes dérivant de l'utilisation de pellets non recommandés, car les paramètres de combustion varient d'un pellet à un autre (ils peuvent même varier d'environ 30%). Pour assurer un fonctionnement optimal, il faut procéder à la mise au point de la combustion depuis le pupitre de commande.

Il est interdit d'utiliser des combustibles liquides.
Ces substances ou des substances similaires peuvent être dangereuses pour l'utilisateur, endommager le foyer, le raccord d'évacuation des fumées, le conduit de fumée et polluer l'environnement.

04.2 QUALITÉ DES PELLETS

LA QUALITÉ DES PELLETS EST TRÈS IMPORTANTE : LIRE AVEC ATTENTION LA PAGE SUIVANTE.

Le thermo-poêle à pellets à combustion continue est une machine de chauffage conçue pour brûler des **pellets de bois**. Il est important de sélectionner des pellets qui ne présentent pas de salissures et impuretés. L'Association des Fabricants de pellets et la Commission Thermotechnique Italienne ont fixé des standards pour la définition des pellets aux fins énergétiques.

Les performances du thermo-poêle à pellets dépendent et sont considérablement influencées par le type et la qualité des pellets de bois qui sont brûlés. Le rendement et la capacité de chauffage du thermo-poêle fonctionnant à pellets varient de même que le rendement des différentes qualités de pellets de bois.

JOLLY MEC CAMINETTI SPA recommande d'utiliser les mêmes pellets que les pellets utilisés pour les essais et les tests, car les paramètres de combustion varient de pellet à pellet.

JOLLY MEC CAMINETTI SPA n'est pas responsable des défauts de fonctionnement, pannes ou problèmes dérivant de l'utilisation de pellets non recommandés.

N'ayant pas la possibilité de contrôler la qualité des pellets utilisés, JOLLY-MEC décline toute responsabilité relative aux problèmes provoqués par la qualité des pellets de bois utilisés.

CARACTÉRISTIQUES PELLETS STANDARD	
Poussières	1% maximum avec crible 3,2 mm
Densité apparente	680 kg/m^3 minimum
Dimensions	6 mm de diamètre, de 25 à 40 mm de longueur maximum
Teneur en cendres	1% maximum
Humidité	8% maximum
Pouvoir calorifique	5.200 kWh/kg

Stocker les pellets à au moins 1 m de distance du thermo-poêle.

Ne pas utiliser des pellets ayant une dureté élevée et des dimensions différentes que celles indiquées : les organes mécaniques sont dimensionnés et testés pour l'utilisation de pellets ayant les caractéristiques susmentionnées.

Les pannes ou anomalies de fonctionnement provoquées par la qualité des pellets utilisés et/ou par le dosage erroné de la quantité ne sont pas couverts par la garantie.

04.3 DIMENSIONS (en mm)

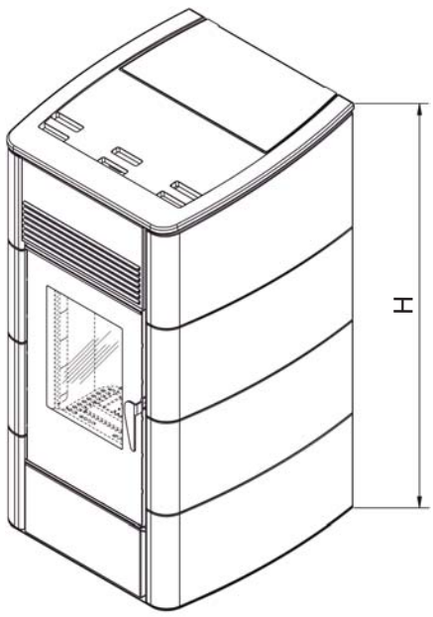

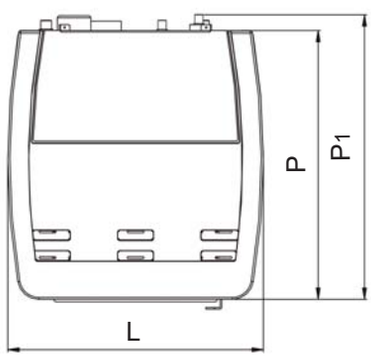

Modèles

	TECHNA	CLASSE	ARTE	ARTE ACCIAIO	UM
L	607	610	610	610	mm
H	1180	1180	1180	1180	mm
P	638	645	643	643	mm
P1	670	677	675	675	mm

04.4 CONDUIT DE FUMÉE ou DÉCHARGE DES FUMÉES

Le conduit de fumée ou décharge des fumées est l'élément fondamental pour le bon fonctionnement du poêle et doit respecter les normes:

EN1856-1-Foyers : exigence pour les foyer métal- parts 1 : pro duits pour systèmes foyer

EN1856-2-Foyers:caractéristiques pour les foyer métal-Part2 : Conduits internes et tuyaux pour les fumées en métal

EN10683 -Caractéristiques d'installation

La section du conduit de fumée doit correspondre à la section indiquée dans les caractéristiques techniques du poêle . Chaque poêle doit avoir son conduit de fumée qui ne doit pas être partagé avec d'autres conduits (foyers, chaudières, poêles, etc.).

Le conduit d'évacuation des produits de la combustion générés par l'appareil à tirage forcé doit satisfaire aux exigences suivantes :

- doivent être rigides en acier inox, avec diamètre de 80mm et joints (jusqu'à 5 mètres de parcours) ou de 100 mm. Avec le joint (avec parcours superieures à 5 mètres).
- être étanche aux produits de la combustion, imperméable et adéquatement isolé selon les conditions d'emploi ;
- être réalisé en matériaux adaptés pour pouvoir résister aux contraintes mécaniques normales, à la chaleur(**T200°**),à l'action des produits de la combustion et aux éventuelles condensations;
- avoir une direction surtout verticale avec des déviations par rapport à l'axe ne dépassant pas 45° ;
- être suffisamment éloigné des matériaux combustibles ou inflammables au moyen d'un vide d'air ou d'un isolant approprié ;
- avoir une section interne de préférence circulaire : les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des angles arrondis au rayon non inférieur à 20 mm ;
- avoir une section intérieure constante, libre et indépendante ;
- avoir des sections rectangulaires ayant un rapport maximum entre les côtés de 1,5.

Il est conseillé de prévoir une sortie de toit du type anti-vent, avec un profil à aile. Si le conduit de fumée est installé à l'extérieur, il est impératif qu'il soit isolé afin d'éviter le refroidissement des fumées et la formation de condensation. Ceci vaut également pour le tronçon dans la sortie de toit.

Pour raccorder le foyer au conduit de fumée, ou en cas de déviations ou de coudes, ou encore pour que l'installation soit plus facile, rapide et sûre, il est conseillé d'utiliser des tubes en acier inox à double paroi sans isolation à l'intérieur des hottes. Ne pas utiliser des tuyaux en fibrociment pour relier les appareils au conduit de fumée.

Le conduit de fumée ne doit pas traverser des pièces où l'installation d'appareils à combustion est interdite. Le montage du conduit de fumée doit être réalisé de façon à garantir l'étanchéité des fumées pour les conditions de fonctionnement de l'appareil en pression et à éviter la formation et le transport de la condensation vers l'appareil.

Éviter si possible de monter des sections horizontales ou quand même pas supérieures à 2 Mt. et avec l'inclination min. pas inférieure à 5%. Pour les poêles où il faut atteindre des évacuations au plafond ou au mur non coaxiales par rapport à la sortie des fumées de l'appareil, les changements de direction doivent être réalisés en utilisant des coudes d'un angle non inférieur à 45° (voir *Fig. 1*).

Ne pas utiliser des éléments à contre-pente. Le conduit de fumée doit permettre la récupération de la suie et être ramonable. Le conduit de fumée doit avoir une section constante. Il est interdit d'utiliser des réductions au branchement avec le conduit de fumée. Il est interdit de faire passer au sein du conduit de fumée, même s'il est surdimensionné, d'autres conduits d'adduction d'air ou des tubes d'autres installations.

Il est interdit de faire soutenir le poids du conduit de fumée par le raccord du poêle/foyer. Pour ce faire, utiliser des supports indépendants prévus à cet effet.

Il ne doit y avoir dans le même local aucun autre foyer, ni chaudière ou extracteur d'air (Excluant les appareils de type «C», selon UNI 10683).

Hauteur minimum conduit de fumée : 1,5 mètres.

Avec un parcours des fumées supérieure à 6 mètres et conditions de tirage faibles causé par beaucoup des coudes ou une cheminée final pas conforme etc., l'expulsion de fumées peut ne peut pas être optimal ; modifier les paramètres d'usine.

Fig. 1

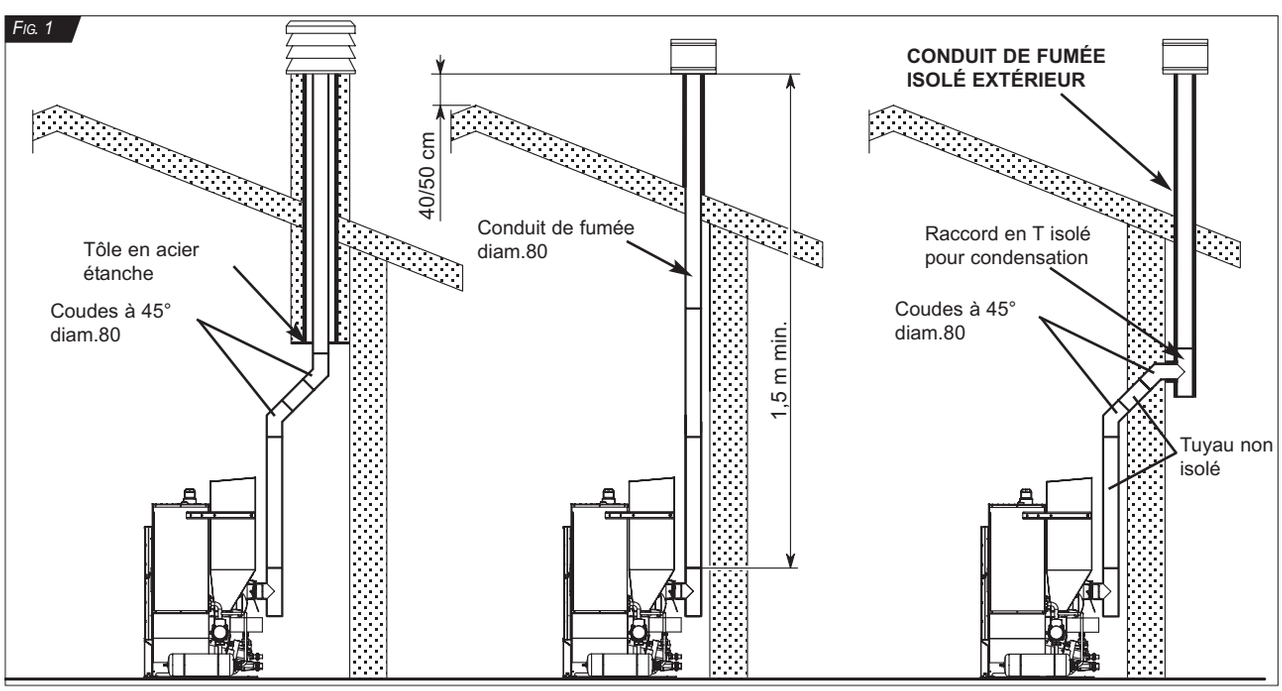

04.5 COMPOSANTS

Le Thermo-poêle est fourni, avec le réservoir à pellets monté et testé, emballé en un carton à l'intérieure d'une boite en bois,avec des cales en polystyrène et un sac de protection en cellophane, complet des composants suivants :

- Notice d'utilisation, entretien et montage
- Pupitre de commande avec carte électronique, mod. **M10-P**

Outils fournis pour le nettoyage (voir **paragr. 07.6**)
- Brosse de nettoyage
- Écouvillon
- Gant

Pupitre de commande HF M10-P

Panneau de commande d'urgence

- **Vue de face**

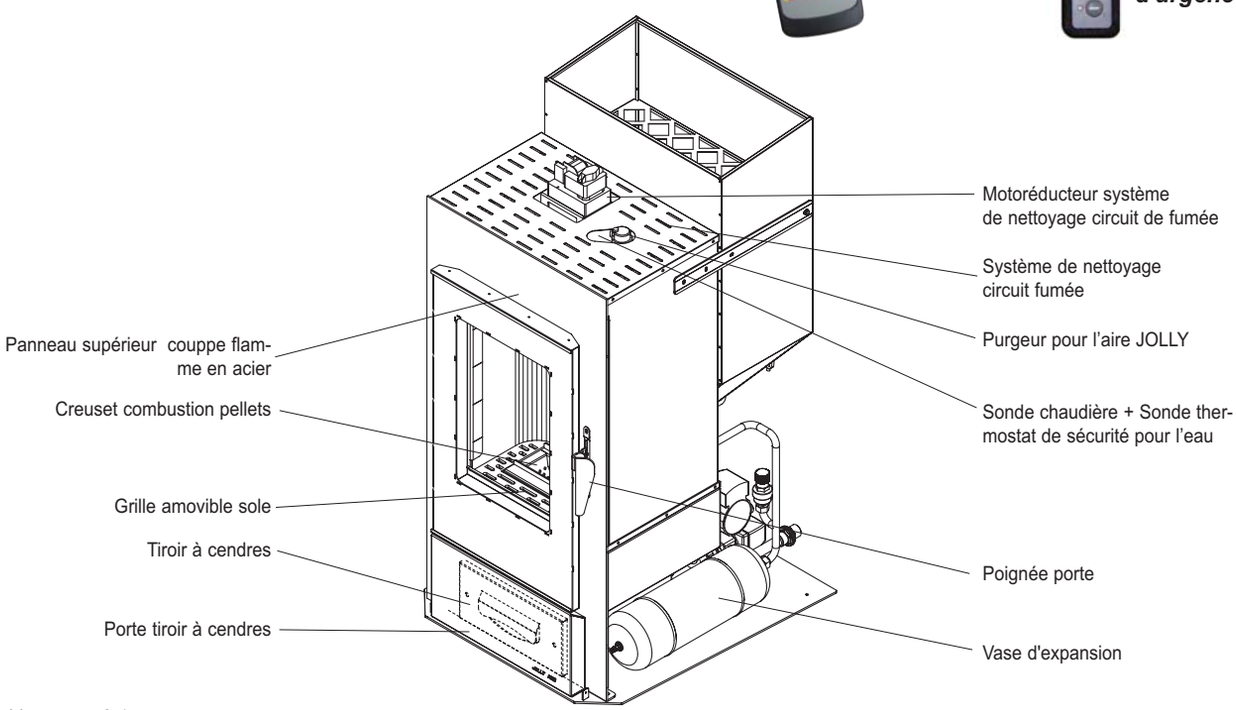
Motoréducteur système de nettoyage circuit de fumée
Système de nettoyage circuit fumée
Purgeur pour l'aire JOLLY
Sonde chaudière + Sonde thermostat de sécurité pour l'eau
Poignée porte
Vase d'expansion
Panneau supérieur couppe flamme en acier
Creuset combustion pellets
Grille amovible sole
Tiroir à cendres
Porte tiroir à cendres

- **Vue postérieure**

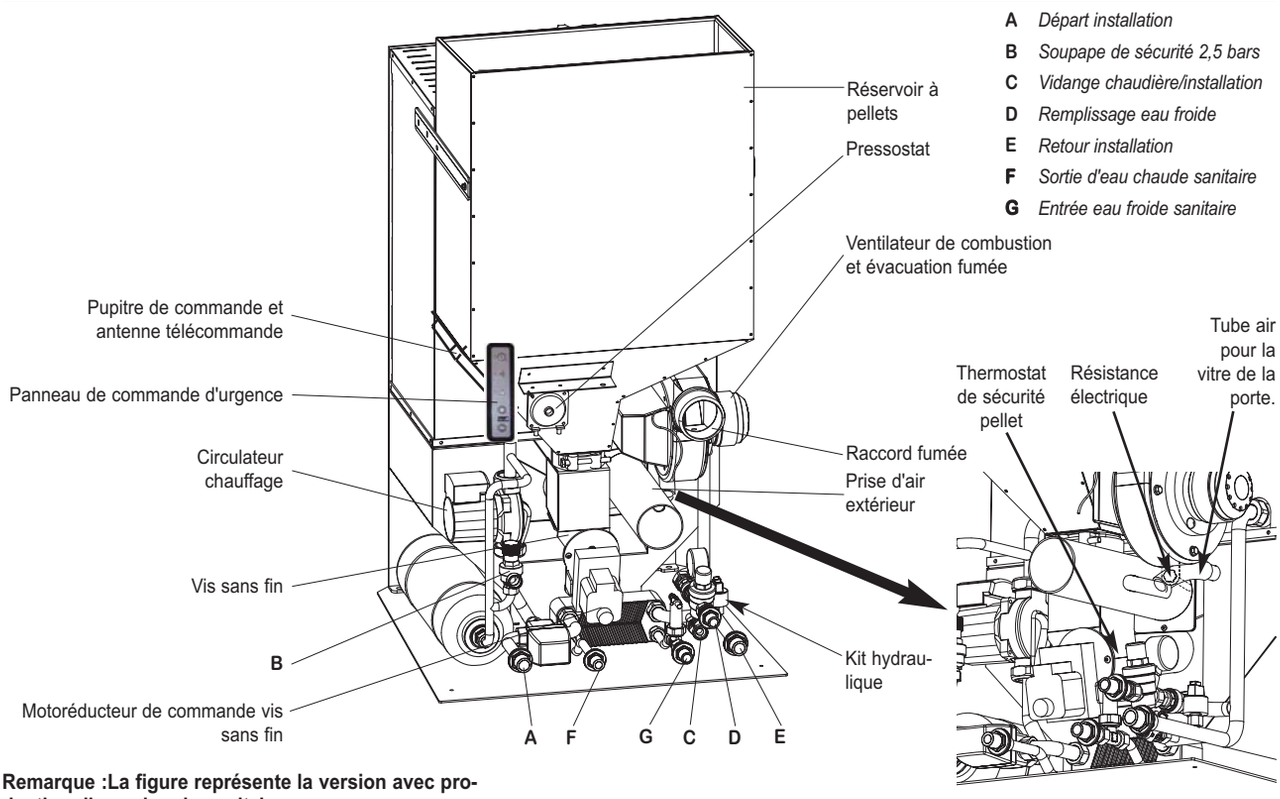

Remarque :La figure représente la version avec production d'eau chaude sanitaire

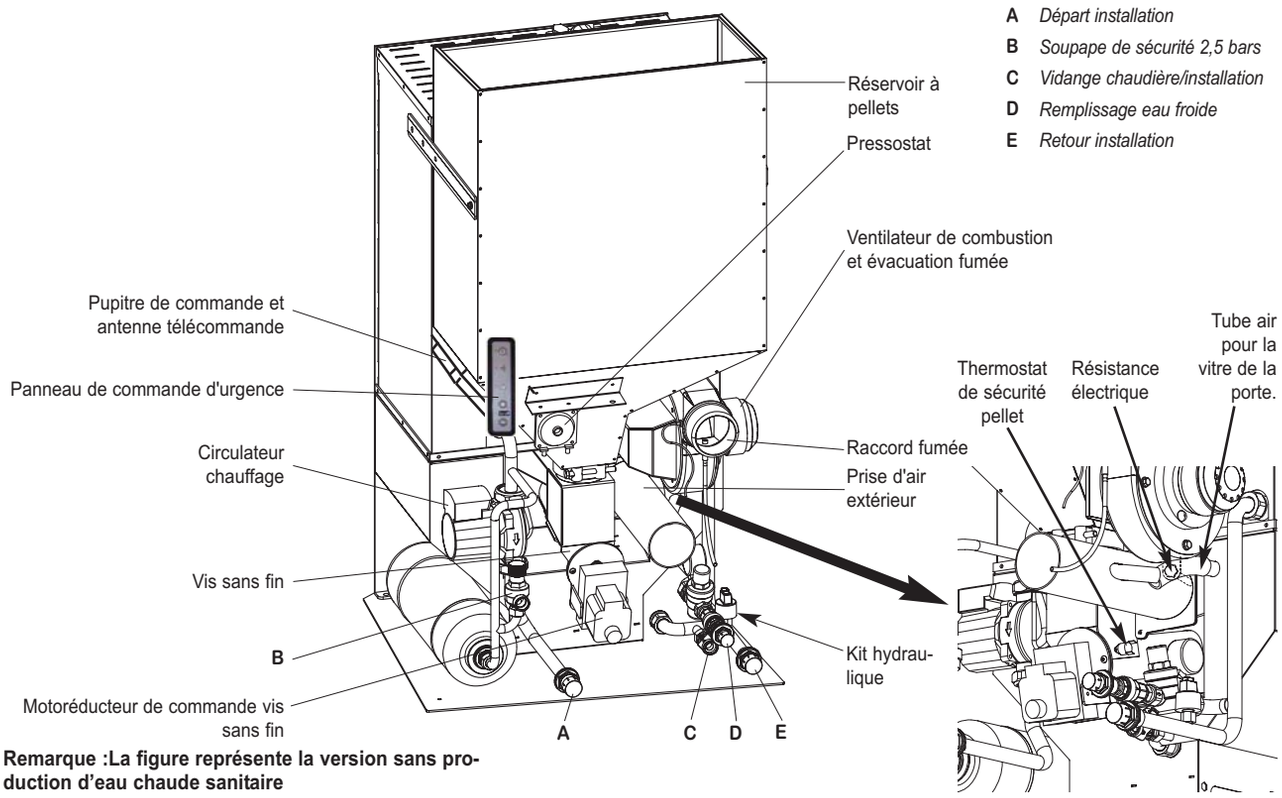

Remarque :La figure représente la version sans production d'eau chaude sanitaire

CHAP.05 - MANUTENTION ET TRANSPORT

05.1 RÉCEPTION

La machine est fournie sur une palette, protégée par un sac de cellophane ; dans tous les cas, lors de sa réception, contrôler que :

- l'emballage est intact ;
- toute la marchandise indiquée sur le Bon de Livraison est effectivement arrivée à destination ;
- la fourniture correspond aux spécifications de la commande ;
- si l'emballage est endommagé, contrôler que le contenu n'a subi aucun dommage ;
- contrôler toute la fourniture pour vérifier qu'il n'y a pas de dommages ; si l'on constate des dommages dus au transport, avertir dans les plus brefs délais le Transporteur, la compagnie d'Assurance et Jolly Mec Caminetti S.p.A.

Si des pièces manquent, informer immédiatement Jolly Mec Caminetti S.p.A. ou ses représentants de zone.

05.2 LEVAGE ET TRANSPORT

ATTENTION AU RISQUE D'ÉCRASEMENT, CHOC ET ABRASION

Le personnel chargé de la manutention de la machine doit avoir lu et compris les consignes de sécurité reportées au chap. 03 de cette notice, il doit porter des gants de travail et des chaussures de sécurité.

Aucune personne non autorisée ne doit se trouver dans la zone de manutention de la machine.

La machine doit être déplacée uniquement à l'aide de chariots ou transpalettes à fourches, jamais avec des courroies, chaînes, ponts roulants (pour le poids, voir chap. 04 - DONNÉES TECHNIQUES).
S'il faut déplacer la machine avec une grue en utilisant des câbles ou des élingues plates, protéger les parties de contact.
Sauf en cas de présence d'obstacles, soulever la machine au maximum à 30 cm du sol et la déplacer très lentement, en évitant les secousses ou les mouvements brusques.

ATTENTION : Risque d'asphyxie.

Ne laissez pas les enfants jouer avec les emballages (par ex. films et polystyrène).

ATTENTION : Risque de pollution de l'environnement.

Ne pas jeter l'emballage dans l'environnement, le remettre à une entreprise spécialisée ou l'apporter directement à la déchetterie.

Les branchements électriques doivent être effectués par du personnel qualifié, conformément aux normes en vigueur (CE 2006/95 et 2004/108).

L'appareil doit être installé sur un sol ayant une portée adaptée. Si le sol existant ne satisfait pas cette exigence, il faut adopter les solutions nécessaires (par ex., une plaque de répartition de la charge). L'appareil doit être installé de façon à garantir un accès aisé pour son nettoyage ainsi que pour le nettoyage des conduits des gaz d'évacuation et du conduit de fumée.

06.1 POSITION DES PRISES D'AIR EXTÉRIEUR ET COURANT ÉLECTRIQUE

Les distances minimums à respecter sont reportées dans les dessins ci-après. La distance latérale des murs adjacents, en fonction des installations, doit être respectée des deux côtés.

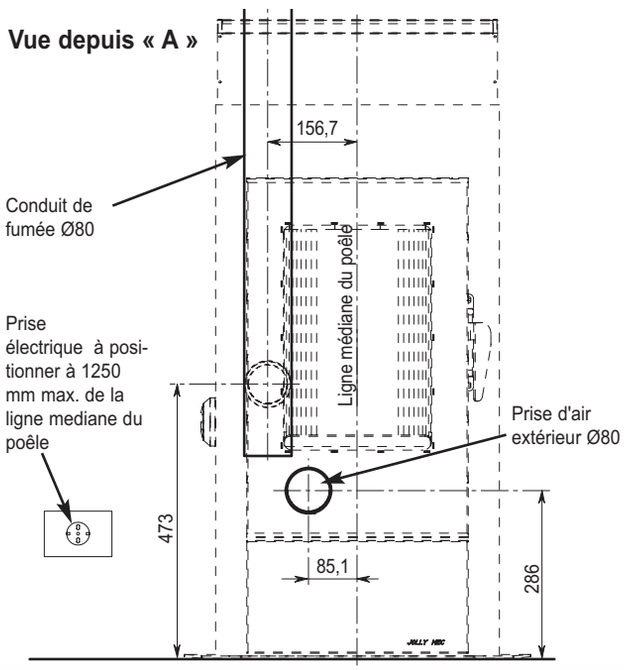

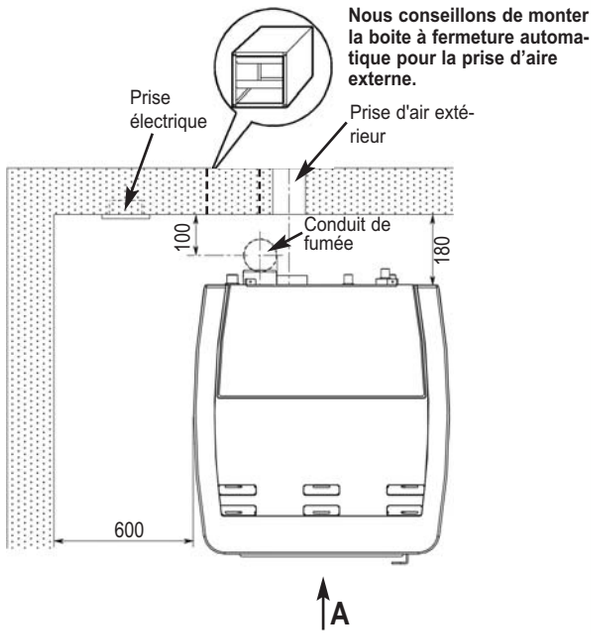

Toutes les dimensions sont exprimées en mm

06.2 PRÉPARATION DES RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES

Raccorder les raccords du poêle aux raccords correspondants, déjà prévus sur le mur, avec des tubes flexibles.

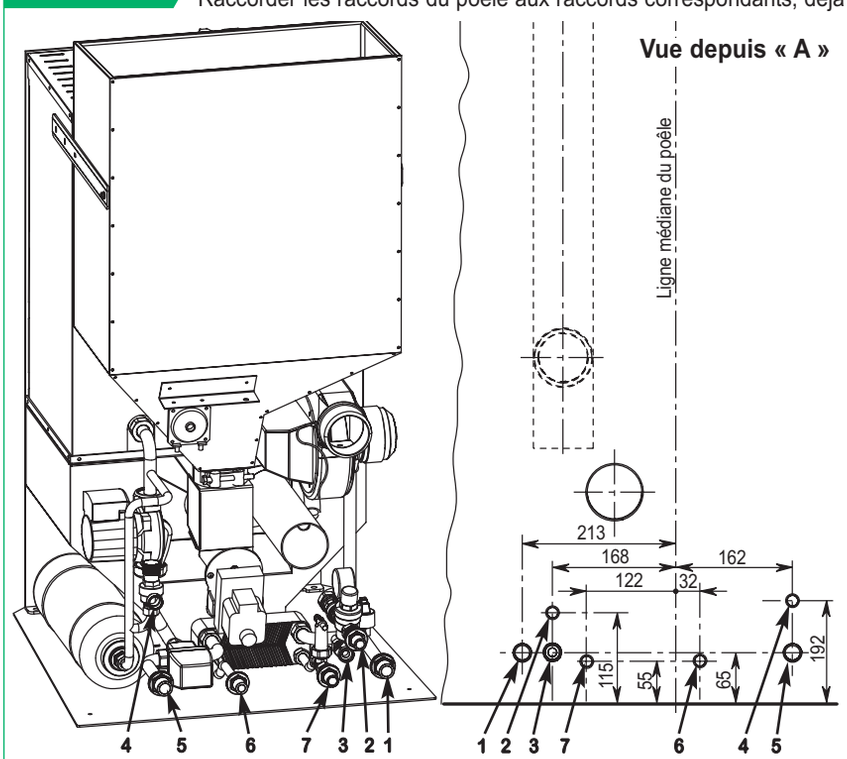

KIT AVEC ECS

REMARQUE !

Le "Kit hydraulique" n' est pas livré avec des vannes d'arrêt. Il est donc recommandé, lors de l'installation, de prévoir l'installation de ces vannes sur tous raccordement hydraulique du poêle.
Utilisez une soupapes type à embout, laissant le promeneur vers la cheminée (voir par. 06.5)

1 *Retour installation 3/4"*
2 *Remplissage eau froide 1/2"*
3 *Vidange chaudière/installation (raccord tube caoutchouc)*
4 *Soupape de sécurité 1/2" 2,5 bars*
5 *Départ installation 3/4"*
6 *Sortie d'eau chaude sanitaire1/2"*
7 *Entrée eau froide sanitaire1/2"*

Toutes les dimensions sont exprimées en mm

L'installateur doit obligatoirement contrôler que le vase d'expansion fermé, fourni avec le poêle, a une capacité adaptée à l'installation à laquelle il sera raccordé.En cas d'installation Medio/Grands c' est nécessaire la évaluation d'un thermicien.

06.2 PRÉPARATION DES RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES

Raccorder les raccords du poêle aux raccords correspondants, déjà prévus sur le mur, avec des tubes flexibles

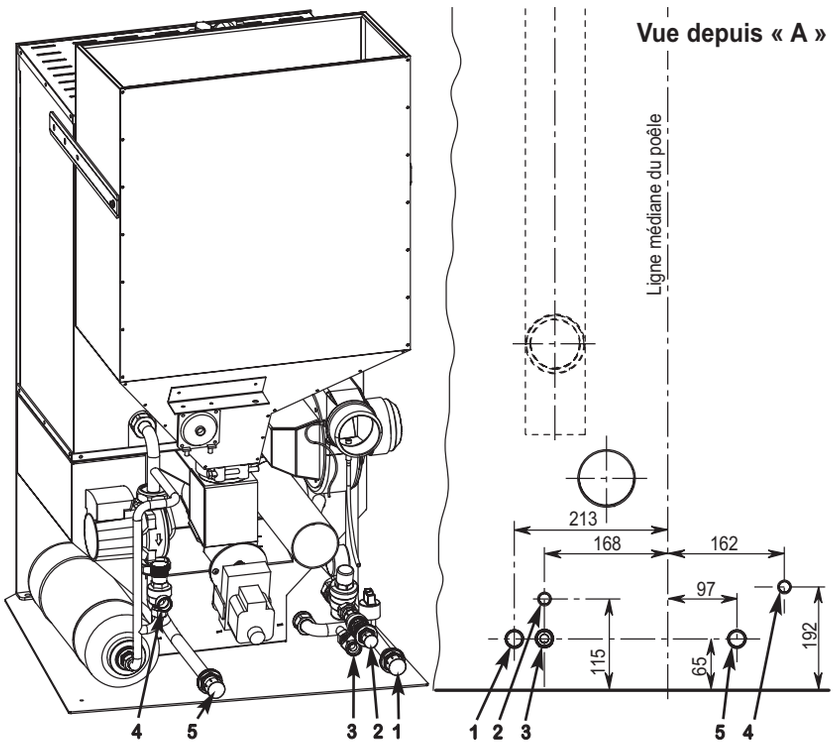

REMARQUE !

Le "Kit hydraulique" n' est pas livré avec des vannes d'arrêt. Il est donc recommandé, lors de l'installation, de prévoir l'installation de ces vannes sur tous raccordement hydraulique du poêle.
Utilisez une soupapes type à embout, laissant le promeneur vers la cheminée (voir par. 06.5)

1 *Retour installation 3/4"*
2 *Remplissage eau froide 1/2"*
3 *Vidange chaudière/installation (raccord tube caoutchouc)*
4 *Soupape de sécurité 1/2" 2,5 bars*
5 *Départ installation 3/4"*

Toutes les dimensions sont exprimées en mm

! L'installateur doit obligatoirement contrôler que le vase d'expansion fermé, fourni avec le poêle, a une capacité adaptée à l'installation à laquelle il sera raccordé.En cas d'installation Medio/Grands c' est nécessaire la évaluation d'un thermicien.

06.2 PHASES DE MONTAGE/DÉMONTAGE HABILLAGE POÊLE

Le poêle est fourni dans un emballage en polystyrène + carton + polytène, sur palette, avec corps chaudière et habillage démontés si il est en ceramique.

Il est important de manipuler avec précaution les différents éléments de l'habillage, indifféremment si satinés, polis ou peints, car ils pourraient se rayer et cabosser en phase de manutention et d'assemblage.

REMARQUE !

Le conduit de fumée doit être monté de façon à ce qu'il puisse être démonté pour le nettoyage et pour permettre le retrait de l'habillage. Respecter obligatoirement les indications de montage énumérées ci-après, après avoir exécuté les différents raccordements.

Modèle:**TECHNA** Type:16kW/21kW

Pour la séquence de **montage** de l'habillage, suivre la numérotation de **1** à **4**. Pour le **démontage,** procéder dans l'ordre contraire.

1. Assembler les latéraux du cadre (**1DX** et **1SX)** sur la base avec les relatives écrous.
2. Assembler le porte grille (**2**) et le cadre supérieure (3) sur les cadres latéraux avec les écrous en dotation
3. Assembler les bords latéraux (**4DX** et **4SX**) sur les cadres avec les boulons en dotation
4. Assembler les panneaux latéraux (**5DX** et **5SX**) sur les cadres latéraux en mettant les languettes dans les sièges appropriées et en fermant la porte postérieure avec les écrous relatives.

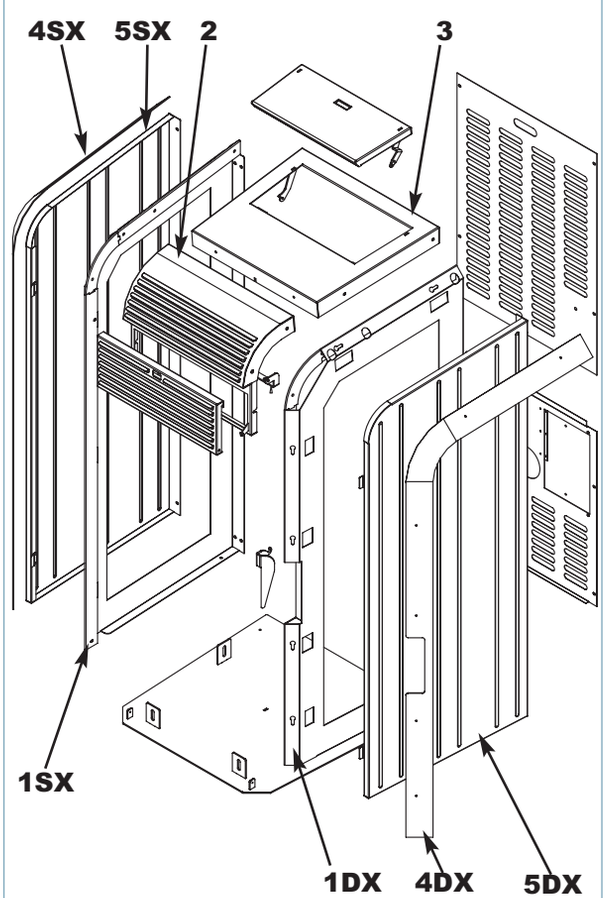

Modèle:**CLASSE** Type:16kW/21kW

Pour la séquence de **montage** de l'habillage, suivre la numérotation de **1** à **2**. Pour le **démontage,** procéder dans l'ordre contraire.

1. Monter les carreaux latéraux (**1**) (8 pièces identiques), en les faisant coulisser sur le châssis de guidage
2. Monter le dessus (**4**) en introduisant les axes dans les fentes prévues à cet effet (**A**), pousser en avant le dessus jusqu'à le bloquer.

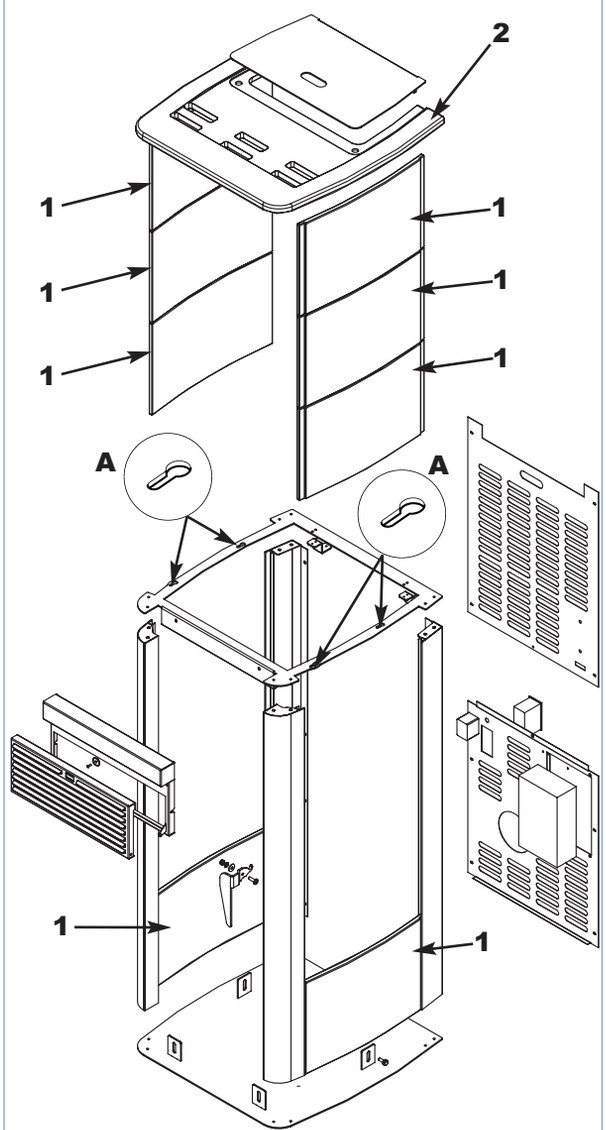

06.2 PHASES DE MONTAGE/DÉMONTAGE HABILLAGE POÊLE

Modèle : **ARTE** Type : 16kW/21kW

Pour la séquence de **montage** de l'habillage, suivre la numérotation de **1** à **4**. Pour le **démontage,** procéder dans l'ordre contraire.

1. Monter les carreaux latéraux (**1**) (6 pièces identiques), en les faisant coulisser sur le châssis de guidage
2. Monter le carreau (**2**) droit avec la partie la plus haute vers l'arrière du poêle.
3. Monter le carreau (**3**) gauche avec la partie la plus haute vers l'arrière du poêle.
4. Monter le dessus (**4**) en introduisant les axes dans les fentes prévues à cet effet (**A**), pousser en avant le dessus jusqu'à le bloquer.

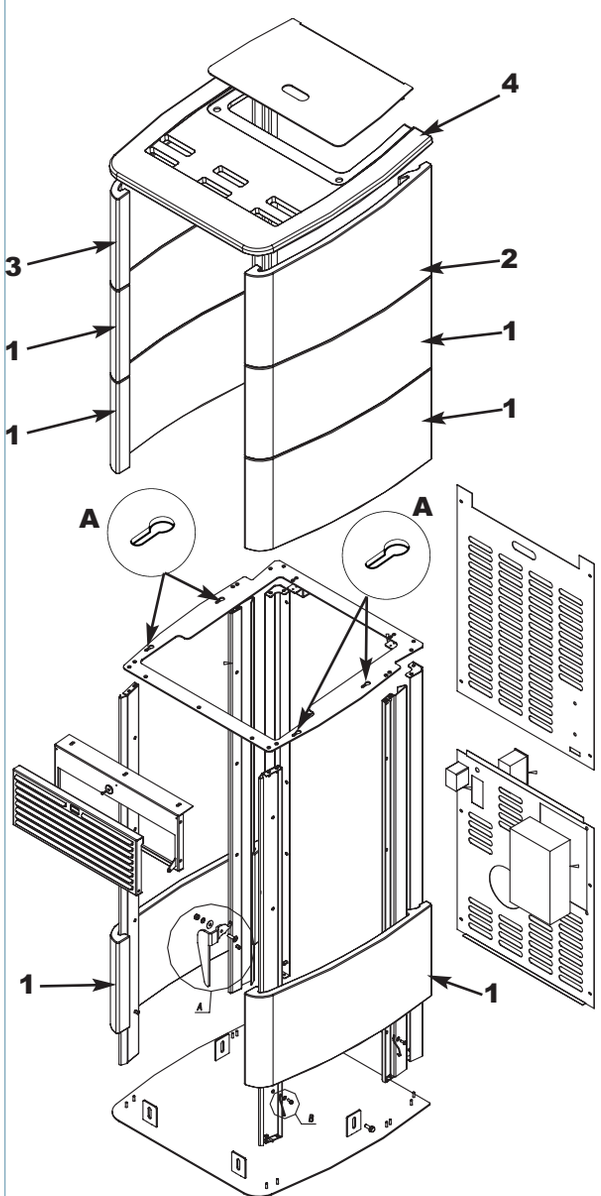

Modèle : **ARTE ACCIAIO** Type : 16kW/21kW

Pour la séquence de **montage** de l'habillage, suivre la numérotation de **1** à **3**. Pour le **démontage,** procéder dans l'ordre contraire.

1. Assembler les panneaux latéraux DX (**1**) sur le cadre et fixer le avec les écrous
2. Assembler le panneau latéral SX (**2**) sur le cadre et fixer le avec les écrous.
3. Monter le dessus (**3**) en introduisant les axes dans les fentes prévues à cet effet (**A**), poussez en avant le dessus jusqu'à le bloquer.

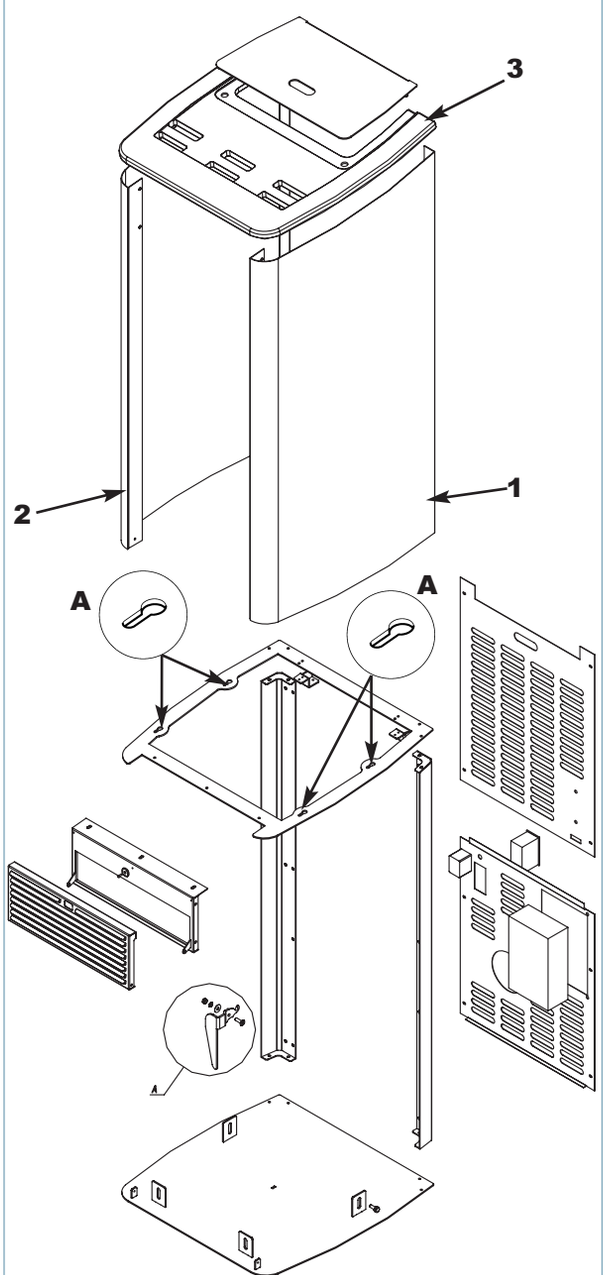

06.4 OPTIONS

1 *Boite à fermeture automatique avec prise d'aire externe*
2 *Grille pour prise d'air extérieur 230x230mm*
3 *Décharge des fumes diam.80*
4 *T pour sortie des fumées avec le bouchon pour décharge condense*

06.5 KIT HYDRAULIQUE

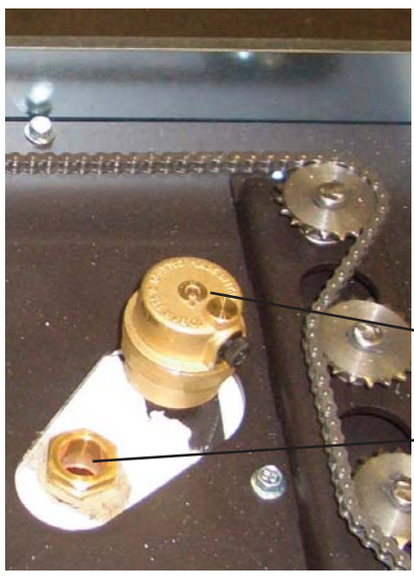

KIT AVEC ECS

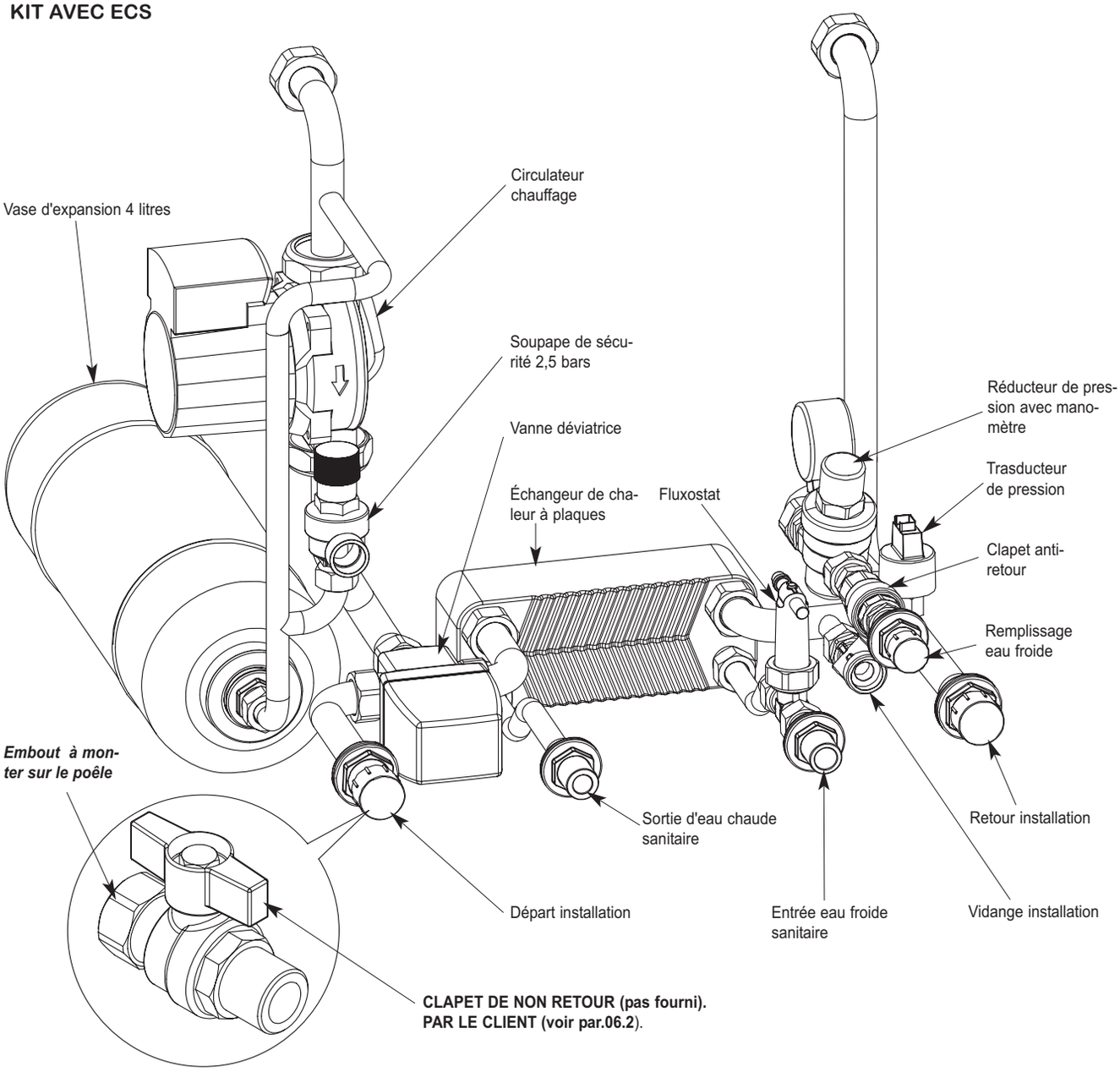

KIT SANS ECS

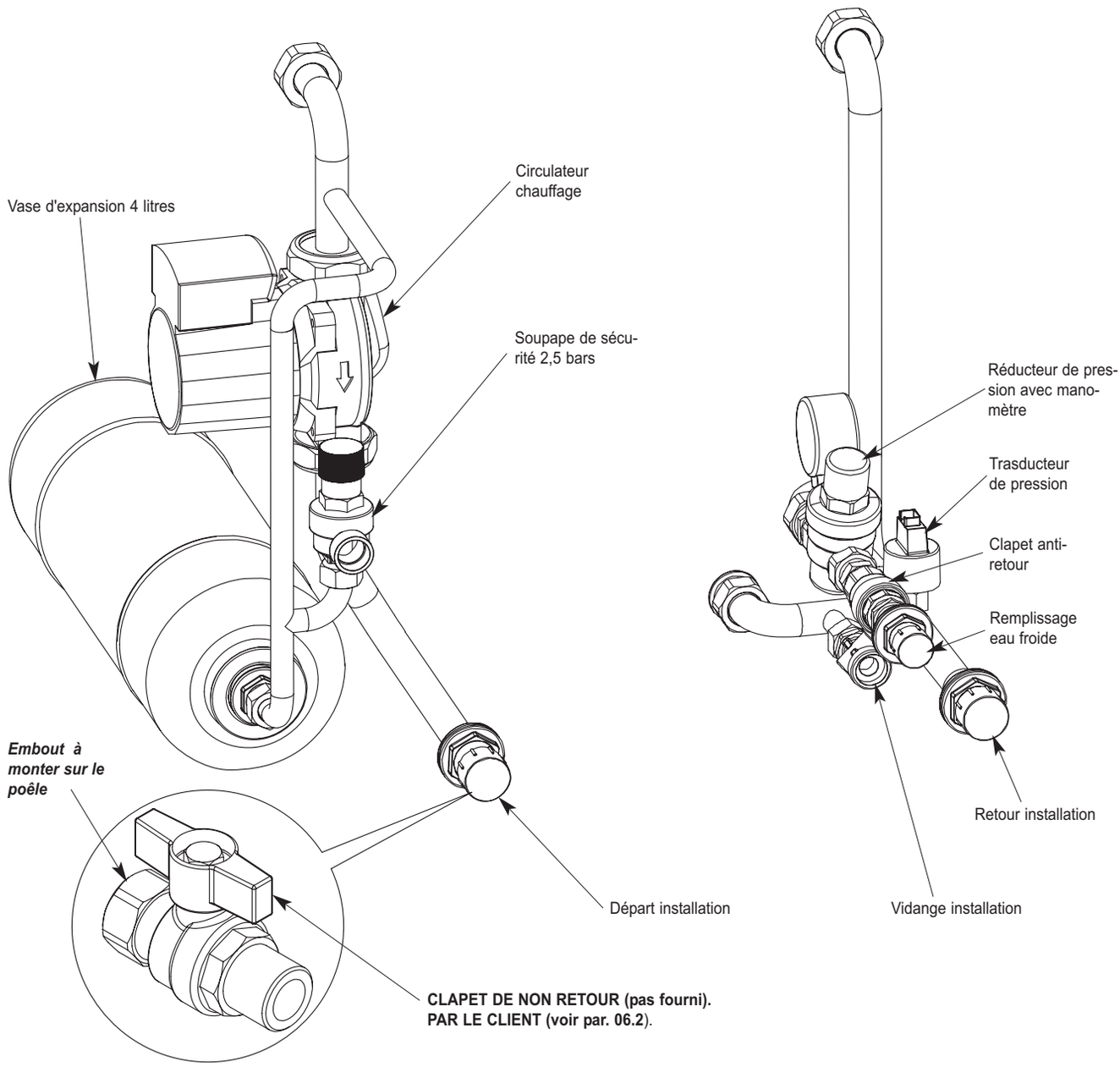
Vase d'expansion 4 litres
Circulateur chauffage
Soupape de sécurité 2,5 bars
Réducteur de pression avec manomètre
Trasducteur de pression
Clapet anti-retour
Remplissage eau froide
Retour installation
Embout à monter sur le poêle
Départ installation
Vidange installation
CLAPET DE NON RETOUR (pas fourni). PAR LE CLIENT (voir par. 06.2).

06.6 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

Les branchements électriques doivent être effectués par du personnel qualifié, conformément aux normes en vigueur (CE 2006/95 et 2004/108).

Effectuer le branchement de la ligne 230 Vca 50Hz au moyen du câble avec fiche, fourni à cet effet avec le poêle, qui alimente le pupitre de commande et tous les composants électriques du thermo-poêle.
Le thermo-poêle est équipé d'une prise de courant avec fusible (**A**) et d'un interrupteur (**B**) (voir la figure ci-contre). Si l'appareil ne se met pas en marche car il n'y a pas de tension, contrôler que le fusible est intact.

Le pupitre de commande **M10-P** gère toutes les fonctions ; il est contrôlé par sa télécommande.

Une description complète des fonctions est disponible sur le « MANUEL TÉLÉCOMMANDE M10-P EAU » ci-joint.

Le Pupitre de commande électronique HF (fonctionnant grâce à l'antenne située dans la coté postérieure du thermo-poêle, connectée au panneau de commande) est équipé d'un thermostat programmable avec programmes mémorisables. Il assure une gestion conviviale des commandes de fonctionnement. Le fonctionnement est déterminé par la **SONDE D'AMBIANCE** située sur la télécommande(ou de série, avec senseur déjà installé à l'intérieure du pupitre, qui peut être déplacé dans une zone de la maison par un câble à paires de 2x1 mm²) ; il est également contrôlé par les dispositifs de sécurité suivants :
SONDE TEMPÉRATURE FUMÉES : située sur le conduit de fumée.
PRESSOSTAT : situé dans la sortie d'évacuation des fumées.
THERMOSTAT DE SÉCURITÉ : il intervient quand la température à l'intérieur de la chaudière est trop élevée (90°).
THERMOSTAT DE SÉCURITÉ RÉSERVOIR DU PELLETS : il intervient quand la température à l'intérieur du poêle est trop élevée.

TÉLÉCOMMANDE M10-P

N.B. : en cas de panne de la télécommande, le thermo-poêle peut fonctionner à pellets en utilisant le panneau de commande d'urgence (comme décrit dans le paragr. **07.3** et dans le **« MANUEL TÉLÉCOMMANDE M10-P »** ci-joint).

La télécommande M10-P permet :
- Allumage et extinction du poêle.
- Réglage de 5 puissances de chauffage.
- Réglage de la température ambiante désirée.
- Optimisation de la combustion.
- Possibilité de charger manuellement les pellets dans le creuset.
- Gestion du thermostat programmable avec plusieurs allumages quotidiens.
- Signalisations d'éventuelles anomalies de fonctionnement.
- Affichage de l'état de fonctionnement du thermo-poêle.

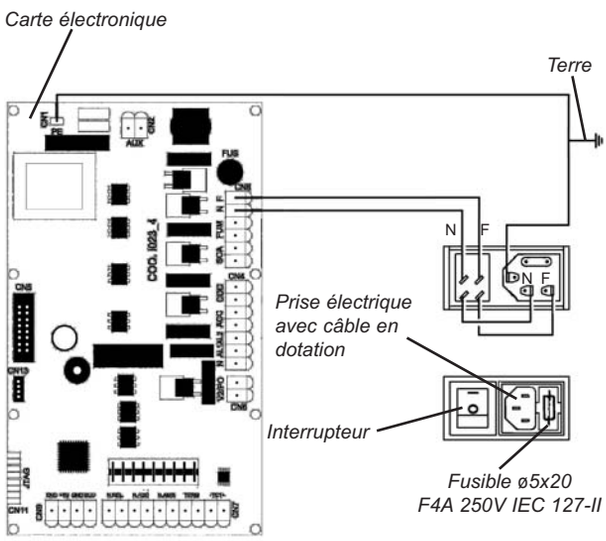

06.7 SCHÉMA ÉLECTRIQUE ET DE CÂBLAGE DE L'UNITÉ DE CONTRÔLE

Les branchements électriques doivent être effectués par du personnel qualifié, conformément aux normes en vigueur (CE 2006/95 et 2004/108).

1 *Thermostat à bulbe N.C. 70°C VIS SANS FIN*

2 *Thermostat à touche N.C.*

3 *Thermostat à bulbe N.C. 90°C EAU*

4 *Dépressiomètre N.C.*

5 *Microprocesseur réservoir PELLETS*

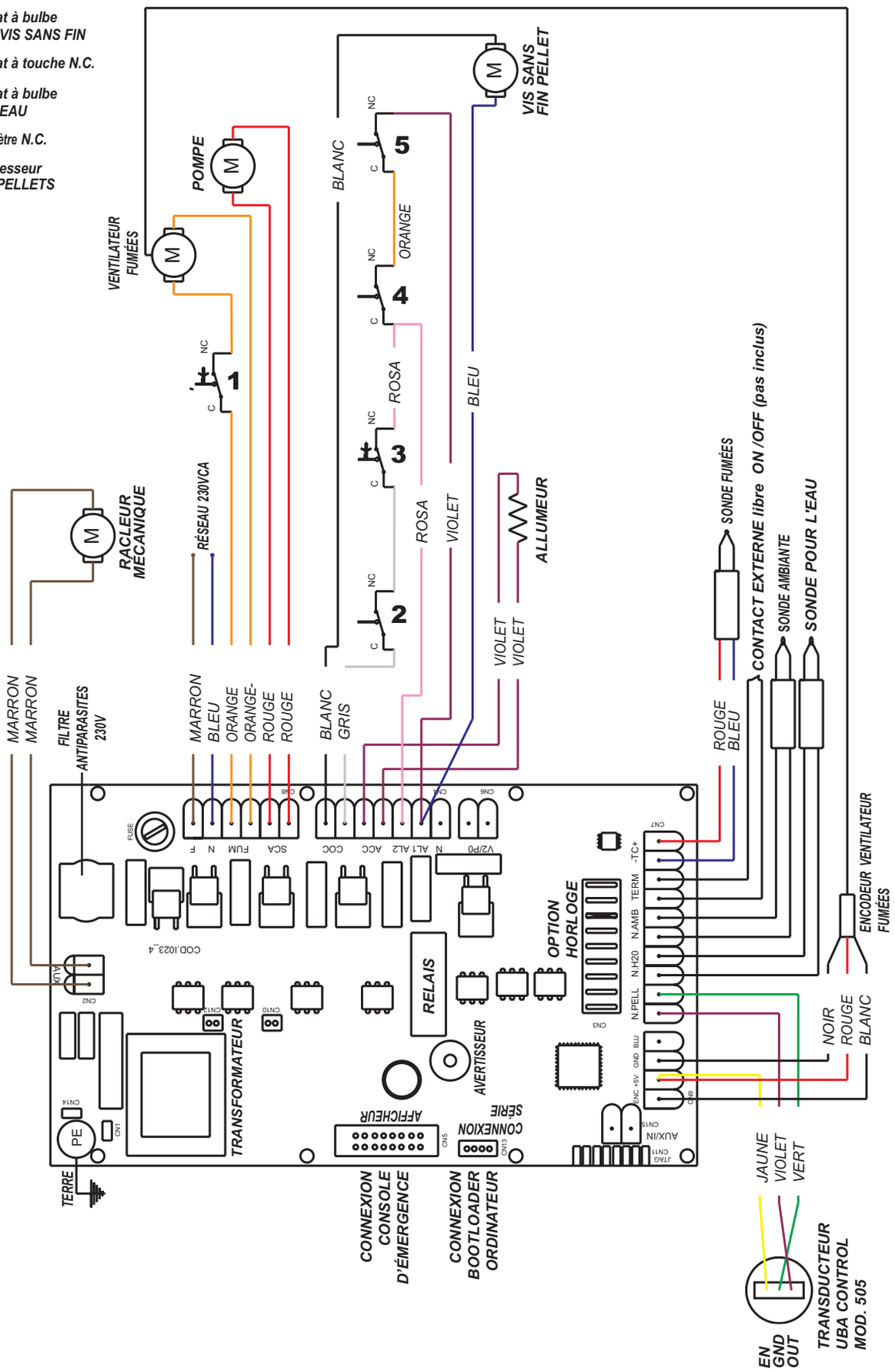

La représentation des composants est seulement indicative, et ils peuvent être modifiés de forme

06.8 EXEMPLES D'INSTALLATION

06.8.1 En circuit fermé, sans production d'eau chaude sanitaire, et **SEULEMENT CHAUFFAGE**

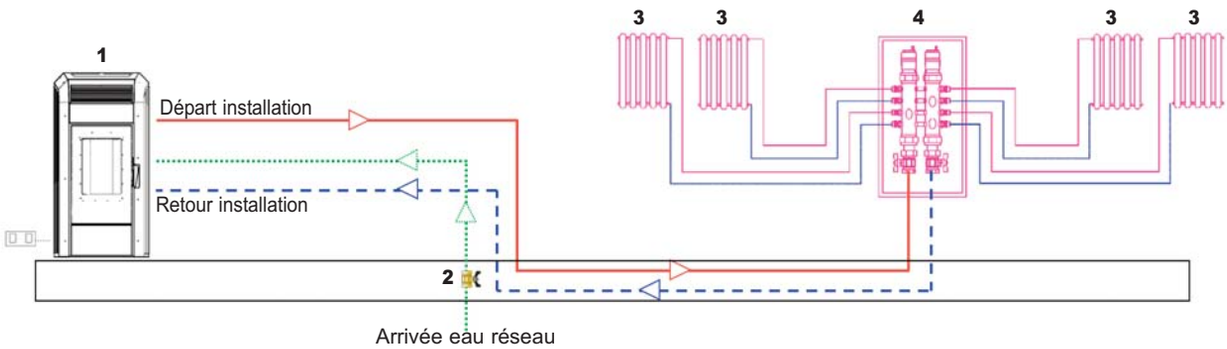

1 *Thermo-poêle avec Kit hydraulique*
2 *Soupape à boisseau sphérique (réseau)*

OPTIONS

Non compris dans le kit :

3 *Radiateurs de chauffage*
4 *Collecteurs*

06.8.2 En circuit fermé, avec production d'eau **CHAUDE SANITAIRE ET CHAUFFAGE**

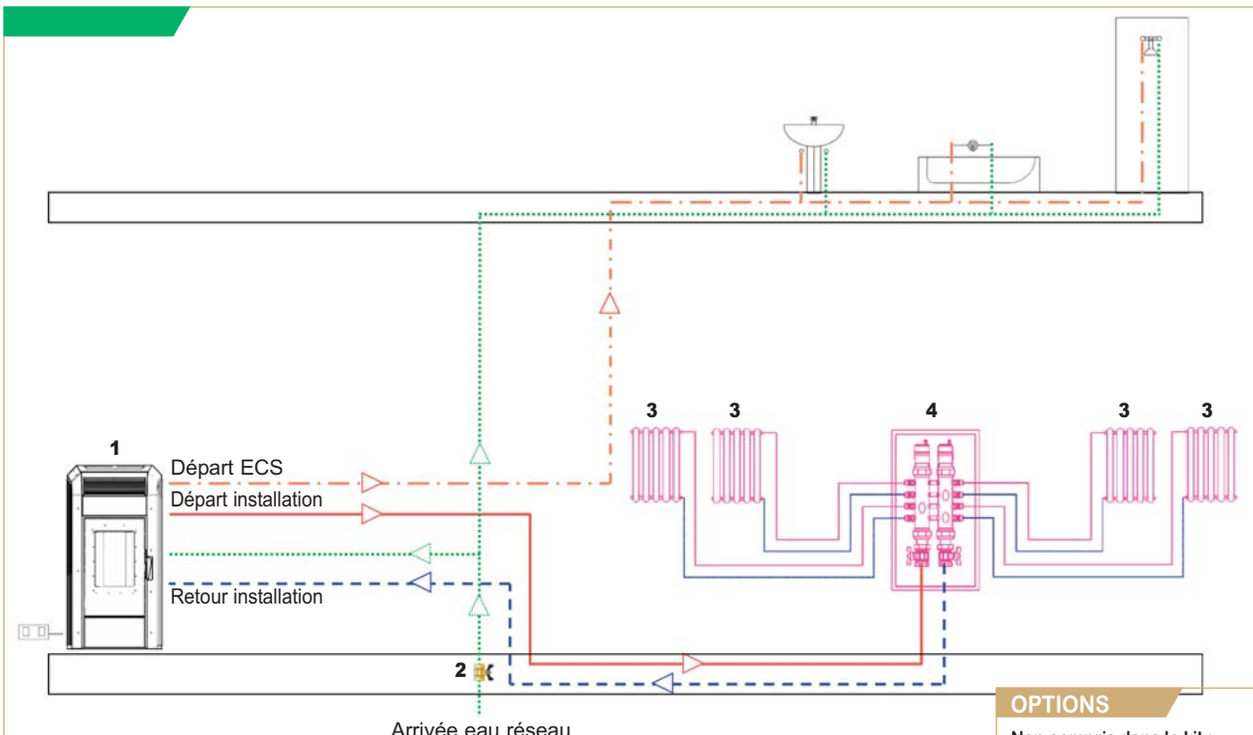

1 *Thermo-poêle avec Kit hydraulique*
2 *Soupape à boisseau sphérique (réseau)*

OPTIONS

Non compris dans le kit :

3 *Radiateurs de chauffage*
4 *Collecteurs*

06.8.3 En circuit fermé, sans production d'eau chaude sanitaire istantanée et **SEULEMENT BALLON TAMPON**

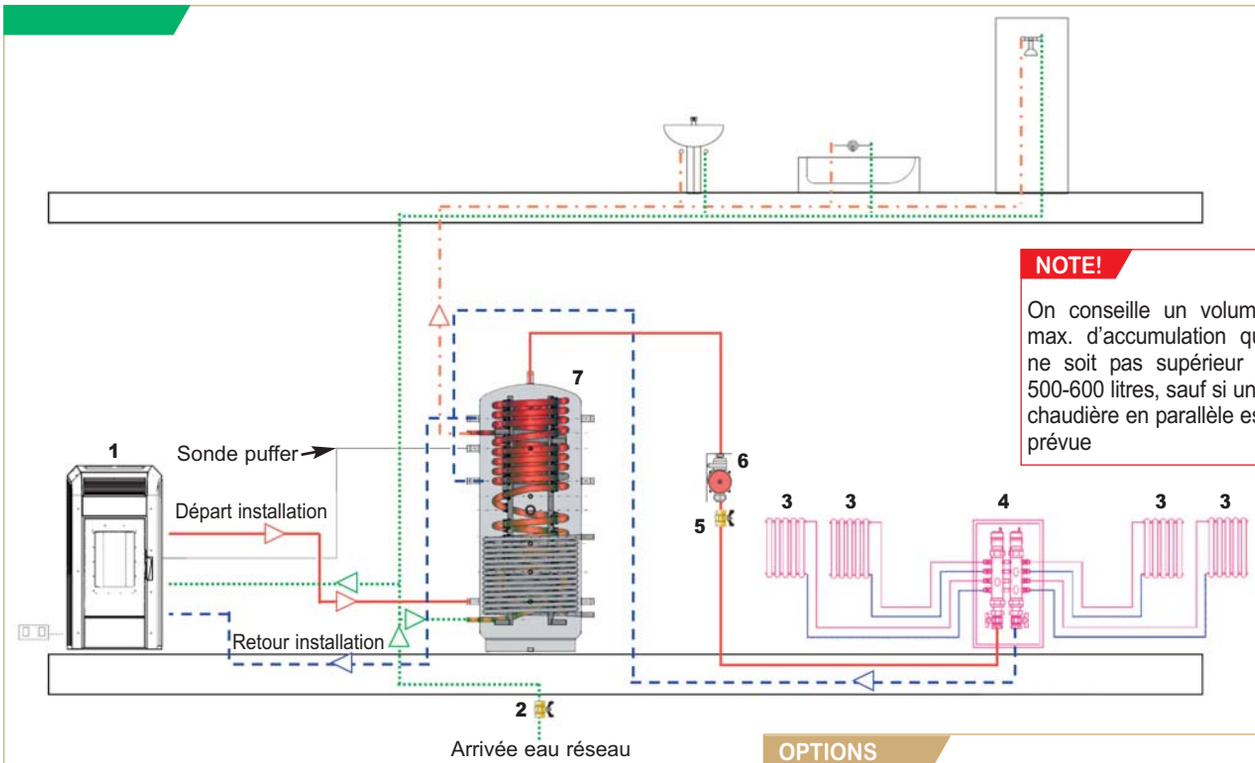

NOTE!

On conseille un volume max. d'accumulation qui ne soit pas supérieur à 500-600 litres, sauf si une chaudière en parallèle est prévue

1 *Thermo-poêle avec Kit hydraulique*
2 *Soupape à boisseau sphérique (réseau)*

OPTIONS

Non compris dans le kit :

3 *Radiateurs de chauffage*
4 *Collecteurs*
5 *Soupape à boisseau sphérique*
6 Circulateur chauffage*(pas géré par notre pupitre)*
7 *Puffer*

06.8.4 En circuit fermé, sans production d'eau chaude sanitaire istantanée avec **CHAUFFAGE ET ACCUMULATEUR**

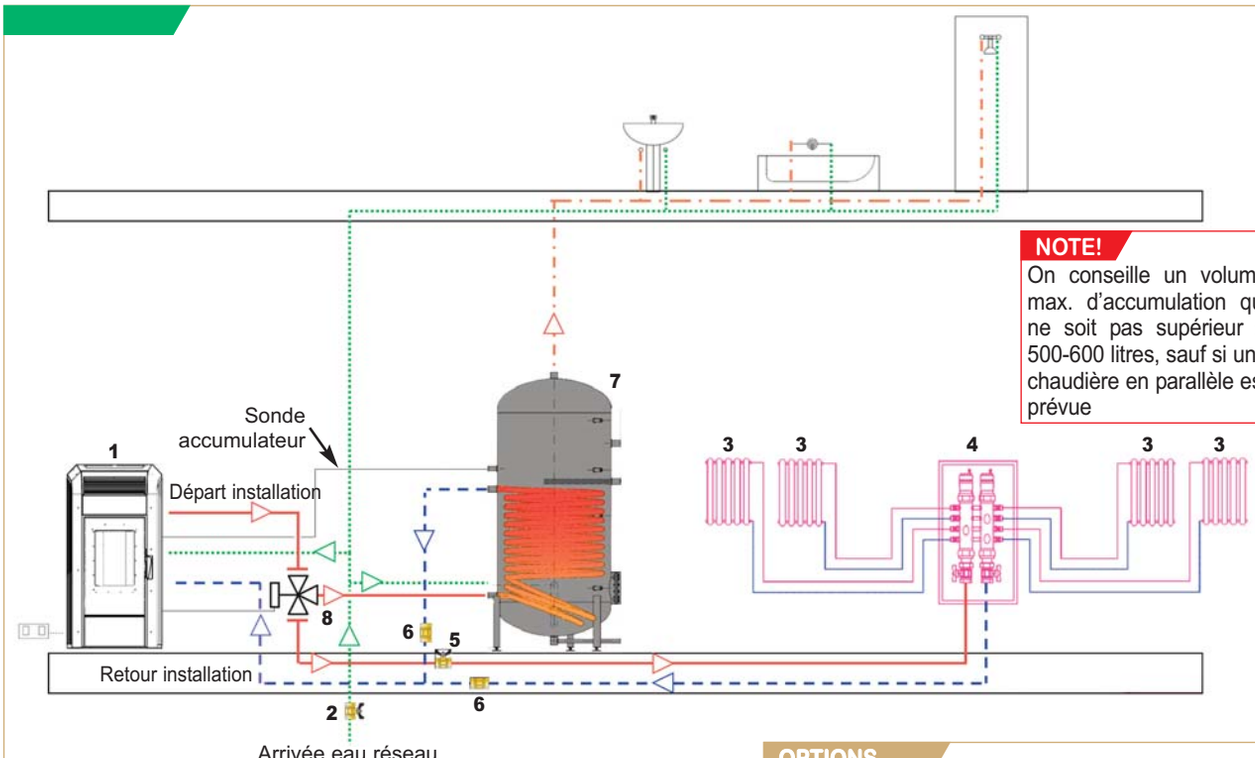

NOTE!

On conseille un volume max. d'accumulation qui ne soit pas supérieur à 500-600 litres, sauf si une chaudière en parallèle est prévue

1 *Thermo-poêle avec Kit hydraulique*
2 *Soupape à boisseau sphérique (réseau)*

OPTIONS

Non compris dans le kit :

3 *Radiateurs de chauffage*
4 *Collecteurs*
5 *Soupape à boisseau sphérique*
6 *Clapet anti-retour*
7 *Accumulateur*
8 *Électrovanne (3 voies)*

06.8.5 En circuit fermé, sans production d'eau chaude sanitaire, SEULEMENT CHAUFFAGE et monté en parallèle avec une **CHAUDIÈRE MURALE AU GAZ**

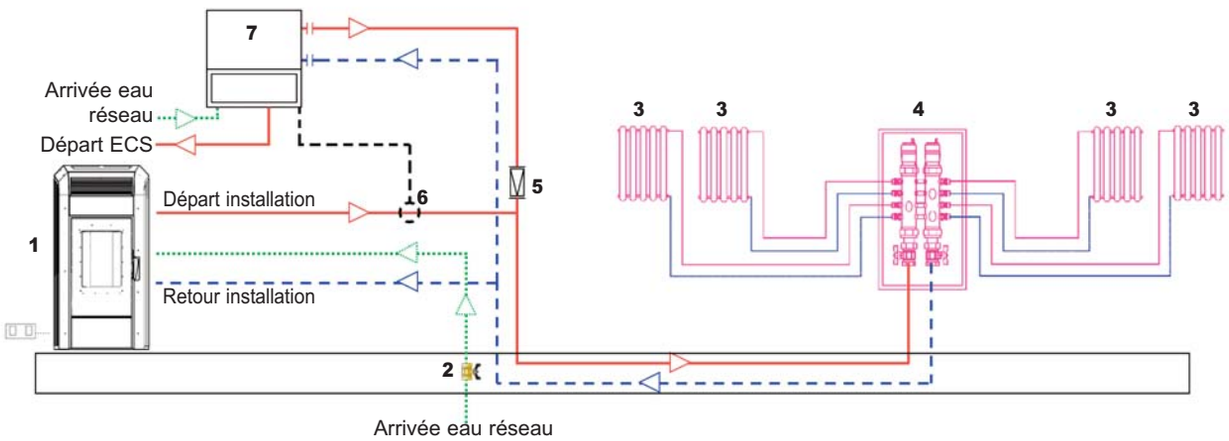

1 *Thermo-poêle avec Kit hydraulique*
2 *Soupape à boisseau sphérique (réseau)*

OPTIONS

Non compris dans le kit :

3 *Radiateurs de chauffage*
4 *Collecteurs*
5 *Clapet anti-retour*
6 *Thermostat à bracelet*
7 *Chaudière murale au gaz*

Réglez le fonctionnement de la chaudière mural à l'aide d'un thermostat à bracelet, que notant la température de l'installation, donne son consentement pour l'allumage et l'arrêt de la chaudière murale, en fonction de la température programmée.

CHAP.07 - UTILISATION ET ENTRETIEN

07.1 FONCTIONNEMENT DU THERMO-POÊLE

LE THERMO-POÊLE utilise des ***pellets*** comme combustible ; leur combustion est gérée électroniquement.
Les pellets sont prélevés depuis le réservoir de stockage (**A**) par la vis sans fin (**B**), commandée par le motoréducteur (**C**), afin d'être acheminés directement dans le creuset de combustion (**D**). Leur allumage s'effectue grâce à de l'air chaud produit par une résistance électrique (**E**),mise à l'intérieure du conduit pour l'air comburant, et aspiré dans le creuset par un ventilateur centrifuge (**F**) ; ce même ventilateur extrait les fumées produites par la combustion en les évacuant par la bouche sur l'arrière en bas du poêle .Le remplissage du réservoir (**A**), situé à l'arrière du thermo-poêle, s'effectue depuis une porte ouvrante (**G**) située dans la partie supérieure de l'habillage, à fermeture étanche et microprocesseur de securité.
Le foyer est constitué d'un échangeur de chaleur en acier spécial, avec un circuit de fumée spécifique ce qui le ressemble à une chaudière à tubes de fumées, dont l'exécution permet d'utiliser au mieux la chaleur produite par la combustion ; il est fermé frontalement par une porte en vitrocéramique.
La quantité de combustible, l'alimentation de l'air comburant et l'évacuation des fumées sont réglées par la carte électronique, ce qui permet d'obtenir une combustion à haut rendement.
Toutes les opérations pour la gestion du fonctionnement sont gérées au moyen de la télécommande radio fournie. En cas de panne ou de perte de la télécommande, l'allumage et l'extinction sont possibles au moyen du panneau de commande d'urgence prévu sur l'arrière du poêle (voir **paragr. 07.3**).

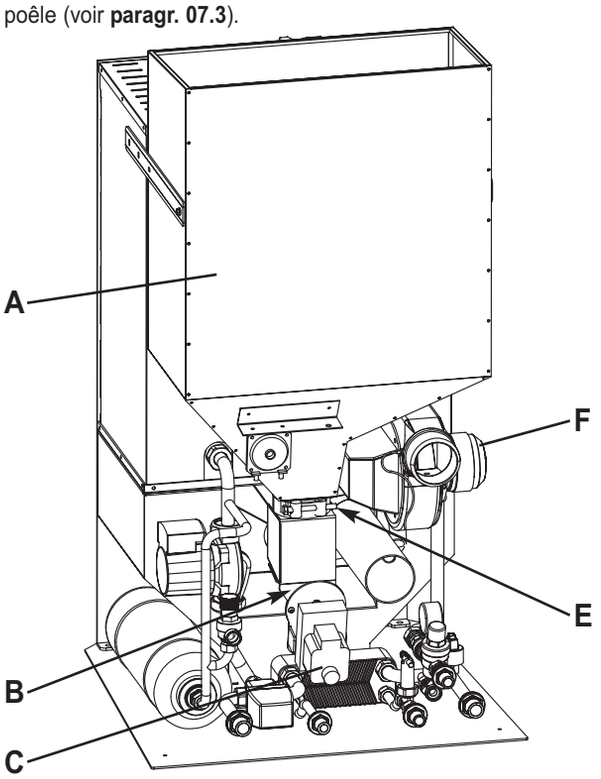

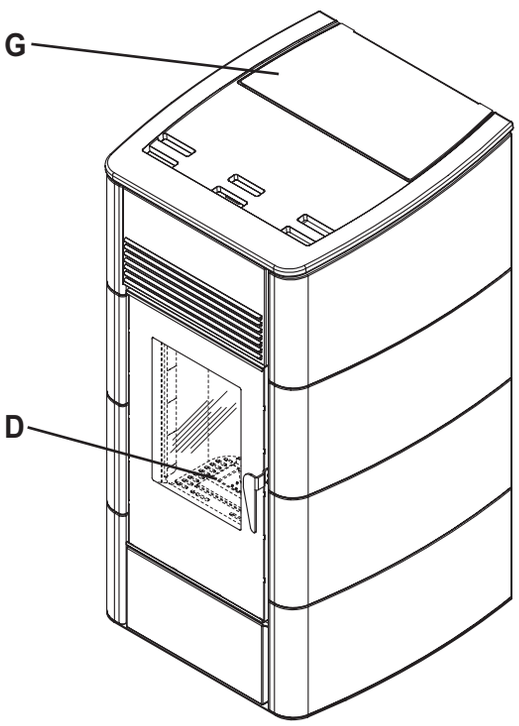

07.2 OUVERTURE PORTE (uniquement pour le nettoyage, ne pas ouvrir pendant le fonctionnement)

Ouvrir la porte du thermo-poêle en tirant vers l'avant le levier (**A**) sur la droite.

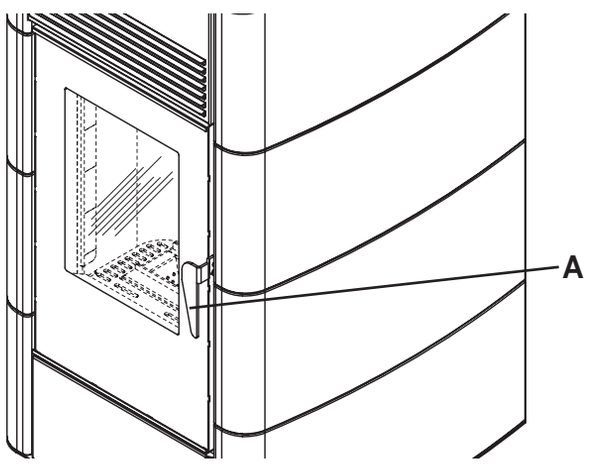

07.3 PANNEAU DE COMMANDE D'URGENCE

En cas de panne de la télécommande, il est possible d'accéder aux fonctions de base au moyen du panneau de commande d'urgence (voir également **« MANUEL TÉLÉCOMMANDE M10-P EAU »** ci-joint) positionné sur le panneau arrière du poêle; détacher la console d'émergence qui est attaché par des crochet et appuyer sur les boutons intéressés

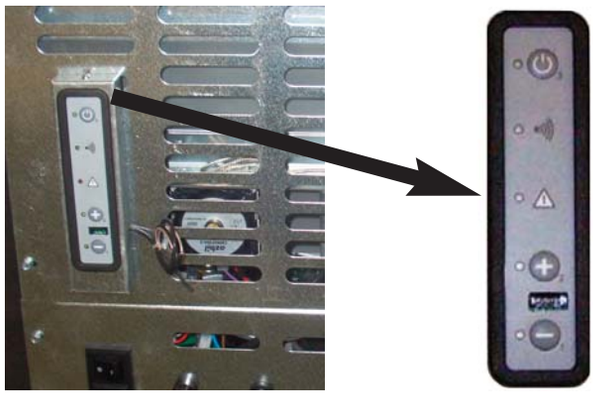

07.4 THERMOSTATS DE SÉCURITÉ À RÉARMEMENT MANUEL

07.4.1 Thermostat de sécurité **RÉSERVOIR DU PELLET** à réarmement manuel

En cas d'extinction du poêle suite à l'intervention du thermostat de sécurité, une des causes elle pourrait être due soit à la puissance trop élevée. Régler la puissance.
Pour rétablir le fonctionnement normal du poêle, procéder de la façon suivante :
1) attendre que le poêle ait complètement refroidi (10-20 minutes) ;
2) réarmer le thermostat en dévissant le protecteur (**A**) situé sur le sur le dossier du poêle (photo ci-contre), et pousser le bouton correspondant
3) remonter le protecteur, réinitialiser l'alarme sur le pupitre de commande, en appuyant le bouton rouge de la télécommande et rallumer.

07.4.2 Thermostat de sécurité **TEMPÉRATURE** EAU (90°) à réarmement manuel

En cas d'extinction du poêle suite à l'intervention du thermostat de sécurité, une des causes elle pourrait être due soit à la puissance trop élevée. Régler la puissance.
Pour rétablir le fonctionnement normal du poêle, procéder de la façon suivante :
1) attendre que le poêle ait complètement refroidi (10-20 minutes) ;
2) réarmer le thermostat en dévissant le protecteur (**B**) situé sur le dossier du poêle (photo ci-contre), puis appuyer sur le bouton correspondant ;
3) remonter le protecteur, réinitialiser l'alarme sur le pupitre de commande, en appuyant le bouton rouge de la télécommande et rallumer.

07.5 CONSEILS ET AVERTISSEMENTS

La chaudière doit obligatoirement contenir de l'eau à une pression de 1-1,2 bar à froid ; de plus, l'arrivée d'eau du réseau ne doit jamais être fermée, de façon à assurer la circulation de l'eau pour le fonctionnement et le refroidissement corrects du poêle.

Utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine, disponibles chez les revendeurs autorisés, les Centres d'Assistance Technique agréés ou directement chez la société JOLLY-MEC.

Il ne doit y avoir dans la même pièce aucune autre chaudière, cheminée, poêle ou extracteur d'air (Excluant les appareils de type «C», selon UNI 10683).
Si de la condensation se forme à l'intérieur du poêle, les causes peuvent être les suivantes :
- La pompe de chauffage est programmée à une température trop basse (seuil min. conseillée 60°-65°).
- Tirage insuffisant du conduit de fumée (nettoyer le conduit de fumée).
- Air comburant insuffisant (contrôler le conduit de l'air comburant).
- Corps chaudière du poêle sale : dans ce cas, retirer le coupe flamme en acier et effectuer un nettoyage général du poêle, surtout dans la partie supérieure. Utiliser les outils spéciaux fourni.

Si les vitres se salissent beaucoup pendant le fonctionnement normal du poêle à pellets (en devenant visiblement noires), les causes peuvent être les suivantes :
- tirage insuffisant du conduit de fumée (nettoyer le conduit de fumée, contrôler ses caractéristiques de tirage, qui ne doit pas être inférieur à 12 Pascal) ;
- air comburant insuffisant (contrôler le conduit de l'air comburant).

À l'exception des poignées et commandes de réglage, FAIRE ATTENTION quand on touche le poêle car il présente des températures élevées.Le local dans lequel le poêle est installé ne doit pas communiquer directement avec des cages d'escaliers à plusieurs étages ; il ne faut pas installer d'autres chaudières, foyers ou extracteurs d'air dans cette pièce. (Excluant les appareils de type «C», selon UNI 10683). Il faut obligatoirement réaliser une prise d'air extérieur de Ø 80 mm dans le local.

07.5 CONSEILS ET AVERTISSEMENTS

À savoir que pour obtenir une puissance de 16 kW, il faut brûler 3,65 kg de pellets par heure environ;pour une puissance de 21 kW, 4 kg de pellets par heure
Quand les pellets restent inutilisés pour une longue période (printemps-été), il est conseillé de vider complètement le réservoir, la vis sans fin et le creuset à l'aide d'un aspirateur ; ensuite, nettoyer parfaitement afin d'empêcher aux pellets résiduels de se compacter et d'endommager certains composants au démarrage suivant

Ne jamais allumer le poêle s'il est débranché de l'alimentation électrique et que le pupitre de commande est éteint.

Ne pas utiliser le poêle comme un incinérateur.
Utiliser uniquement des combustibles recommandés, sous peine de déchéance de la garantie. Tous les 500-1000 kg de pellets chargés dans le réservoir, vérifier que sur le fond de celui-ci il n'y a pas de dépôts de sciure ; éventuellement, éliminer toute la sciure présente (la sciure réduit le débit de la vis sans fin et crée de problèmes de fonctionnement).

ATTENTION:
Le réservoir de pellet doit être chargé à poêle éteint, ayant le couvercle étanche et l'interrupteur de sécurité à ce sujet, à chaque ouverture de la trappe le poêle s'arrête.

Verser les pellets dans le réservoir avec une palette ; ne pas vider le sac directement dans le réservoir.
Le foyer doit être fermé afin d'éviter la fuite des fumées.
Avant d'allumer l'appareil après une période d'inutilisation prolongée, contrôler que le conduit de fumée et les prises d'air extérieur ne sont pas bouchés.
Il est interdit d'apporter des modifications au poêle ; toute modification non autorisée entraîne la perte automatique de la garantie et décharge le fabricant de toute responsabilité.
Le poêle ne doit pas entrer en contact direct avec des substances combustibles ; la distance minimum à respecter est de 30 cm.
Un entretien ponctuel et systématique est primordial pour garantir un fonctionnement correct et un rendement thermique optimal.

PLUS DE PROPRETÉ = PLUS DE RENDEMENT

Une fois par an, il est conseillé de faire détartrer la chaudière par un Centre d'Assistance Technique (voir paragr. 07.7).

07.6 ENTRETIEN COURANT (à la charge du client)

Les différentes qualités de pellets présentant des quantités de résidus de combustion différentes, au début de l'utilisation, il faut observer le creuset sur quelques jours de fonctionnement avec les pellets, afin de déterminer avec quelle fréquence il doit être nettoyé.

Avant de procéder à toute opération de nettoyage, déclencher l'interrupteur général et s'assurer que le thermo-poêle ait refroidi.

• Nettoyage du creuset à pellets (conseillé 1-2 Jours)

Éliminer les résidus déposés dans le creuset en les poussant avec un outil et en détachant les probables incrustations avec la pointe de celui-ci, en frappant les parois internes du creuset, éventuellement en le secouant ; si nécessaire, extraire complètement le creuset de son siège pour faciliter le nettoyage.
L'emploi d'un aspirateur facilite le nettoyage.
Nettoyer avec soin tous les trous de passage de l'air dans le creuset avec l'outil pointu.
Contrôler que le siège d'appui du creuset est propre (si le creuset n'est pas posé correctement et que de l'air passe, le poêle ne s'allume pas ou fonctionne incorrectement.
Remonter correctement le creuset à pellets.

• Nettoyage de la vitre (quotidien)

Nettoyer la vitre tous les jours avec une éponge humide ou avec de l'essuie-tout. Si la vitre se salit de fumée noire, le creuset à pellets est probablement sale ou alors il faut augmenter l'air comburant.
Faire attention à ne pas utiliser des produits trop agressifs, afin de ne pas abîmer la peinture.
Si le thermo-poêle doit être nettoyé plus fréquemment, vérifier le tirage du conduit de fuméeSi le poêle doit être nettoyé plus fréquemment, vérifier le tirage du conduit de fumée et la sortie de toit.Il est conseillé de prévoir une sortie de toit du type anti-vent.

• Nettoyage tiroir à cendres (conseillé 2-3 Jours)

Vider périodiquement, quand cela est nécessaire, le tiroir à cendres et les goulottes du circuit de fumée. Ce nettoyage a pour but d'assurer la circulation libre des fumées. L'utilisation d'un aspirateur, du type « bidon », muni de filtre à tamis fin, peut simplifier le nettoyage car elle évite la dispersion dans la pièce d'une partie des cendres aspirées (quand le poêle est éteint).

• Nettoyage du corps thermo-poêle (à déterminer en fonction de l'utilisation)

Enlever le creuset et enlever le panneau couppe flamme en acier situé en haut du foyer .
À l'aide de l'écouvillon et de la brosse fournis, nettoyer l'échangeur en faisant tomber la suie dans le compartiment grille, puis l'aspirer avec un aspirateur.
Extraire le tiroir à cendres, le vider et le nettoyer avec soin.
Avec la brosse, nettoyer les goulottes du circuit de fumée situées dans le compartiment du tiroir à cendres (indiquées par les flèches sur la figure ci-après) ; utiliser un aspirateur pour aspirer la suie et les cendres restantes. Remonter correctement le tout.

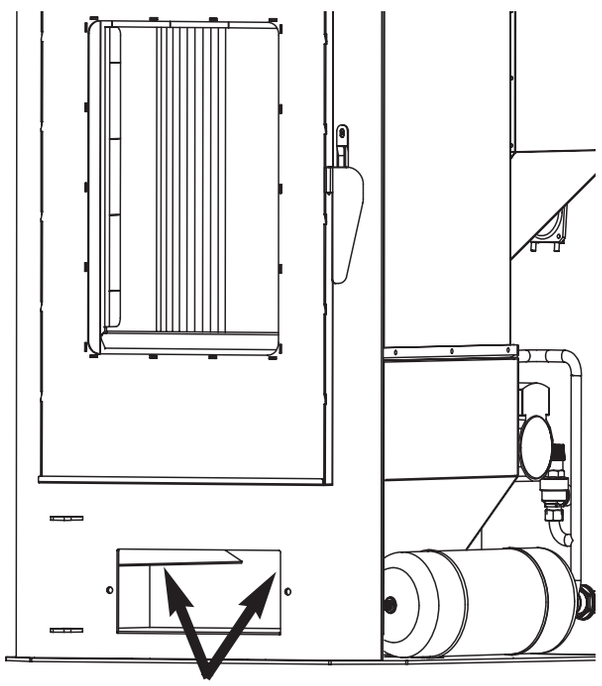

• Nettoyage du réservoir à pellets

Tous les 500-1000 kg de pellets brûlés, vider le réservoir à pellets et contrôler qu'il n'y a pas de sciure déposée sur le fond. Nettoyer avec soin le fond du réservoir.
En cas d'inutilisation prolongée, vider complètement le réservoir et la vis sans fin.

Outils fournis pour le nettoyage

Brosse

Écouvillon

Guant

• Pompe

En cas de blocage, pour débloquer la pompe, enlever la vis **1** et tourner la vis interne **2** avec le tournevis.

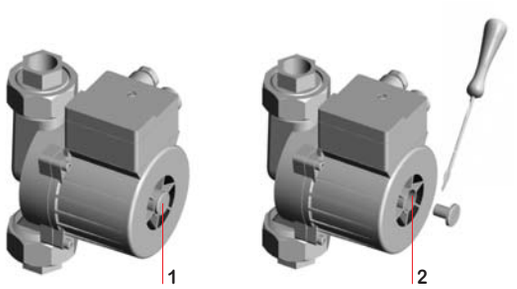

07.6 ENTRETIEN COURANT (à la charge du client)

1 *Panneau supérieur couppe flamme en acier*
2 *Grille en acier*
3 *Creuset à pellets*
4 *Tiroir à cendres*

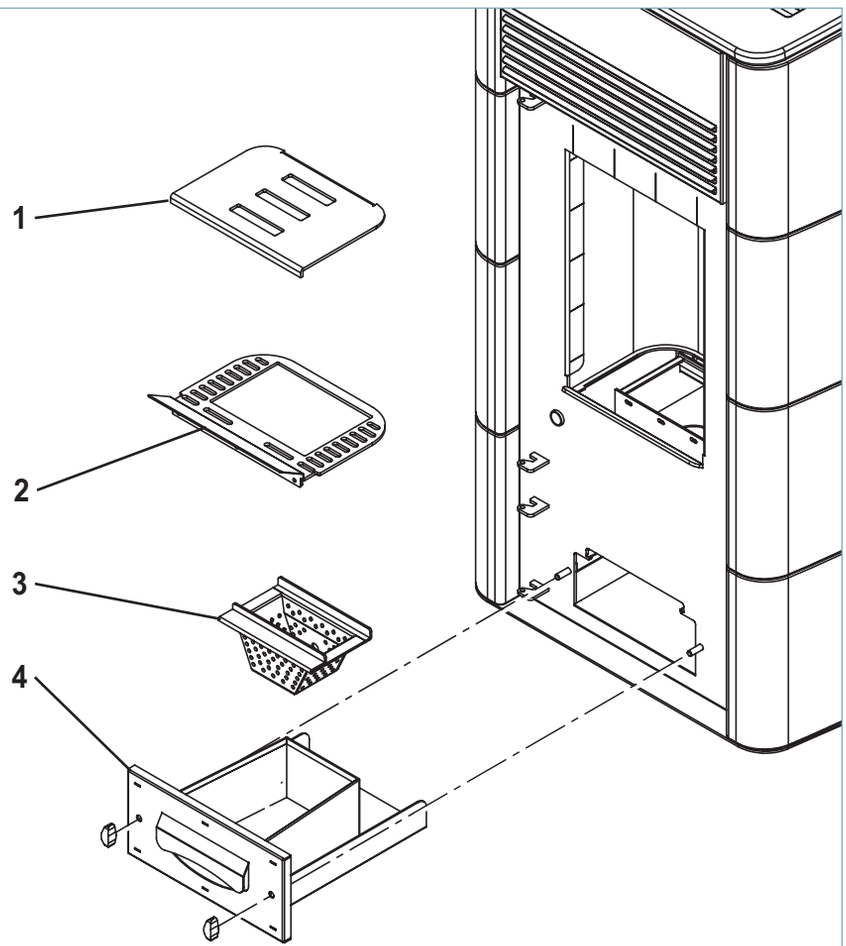

• Nettoyage courant hebdomadaire et/ou claque 100 heures

1. Enlever le panneau supérieur **1**, puis nettoyer l'intérieur du poêle avec les outils prévus à cet effet
2. Retirer la grille en acier **2** , puis nettoyer le compartiment tiroir à cendres
3. Retirer le creuset à pellets **3** et le nettoyer
4. Retirer et nettoyer le tiroir à cendres **4** comme indiqué par la séquence des figures suivantes:
- Avec la porte du four ouverte, ouvrez la porte cendrier en saisissant à la main droite sur le haut et tirez par avant (voir figure 1);
- Dévisser les deux écrous à papillon (voir Figure 2);
- Retirer le tiroir à cendres, la nettoyer le et nettoyer le logement du bac à cendre (voir Figure 3).

Remontez toute la procédure dans l'ordre inverse.

Fig. 1

Fig. 2

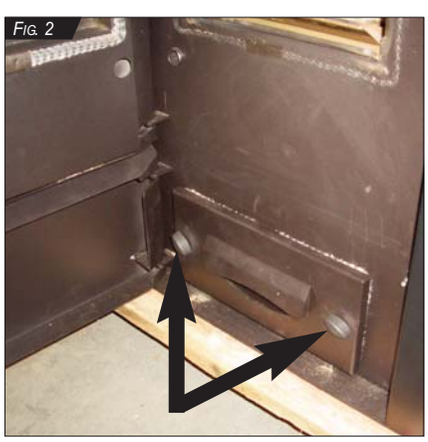

Fig. 3

07.8 PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF (par le *Centre d'Assistance Technique agréé Jolly Mec*)

Nous rappelons que la **Maintenance Extraordinaire** à effectuer sur ce produit doit être effectué **obligatoirement chaque années** et par un technicien autorisé.
Cela vous permettra de garder pendant le temps les caractéristiques de fonctionnalité efficience et confort.

Pour toute autre information,nous vous prions de contacter un ***Centre d'Assistance Technique agréé Jolly Mec*** *par l'intermédiaire de votre Revendeur.*

ATTENTION! Pour effectuer les opérations indiquées il faut couper le courant, dès que le poêle est froid suivre attentivement et scrupuleusement le normes de sécurité en vigueur.

- **Nettoyage du conduit de fumée une fois par an en fonction de l'utilisation (attention au traits horizontaux)**
- **Nettoyage circuit de fumée chaudière(à déterminer en fonction de l'utilisation)**
- **Éventuel détartrage de la chaudière(à déterminer en fonction de l'utilisation)**
- **Nettoyage des ventilateurs une fois par an (à déterminer en fonction de l'utilisation)**
- **Contrôle soupapes de sécurité**
- **Nettoyage réducteur de pression avec manomètre**
- **Contrôle purgeurs Jolly**
- **Contrôle pression vase d'expansion**

CHAP.08 - RECHERCHE DES PANNES

Ne pas utiliser le thermo-poêle si le tirage n'est pas correct et si la combustion n'est pas optimale !

PROBLÈME	CAUSE ET/OU REMÈDE
La télécommande ne s'allume pas	• Contrôler que les batteries ne sont pas déchargées.**N'utiliser pas des batteries rechargeables.** • Contrôler que les batteries ont été insérées correctement. • Le pupitre de commande est endommagé.
Les pellets n'entrent pas dans le creuset	• Les pellets sont terminés, remplir le réservoir. • Le conduit des pellets est obstrué ; vis sans fin bloquée.
La vis sans fin ne tourne pas	• Des pellets trop durs ont bloqué la vis sans fin (utiliser exclusivement des pellets recommandés). Débloquer la vis sans fin • Le motoréducteur n'est pas sous tension (contrôler et résoudre les causes). • Le motoréducteur ne fonctionne pas, même s'il est sous tension (déposer le motoréducteur, débloquer la vis sans fin à l'aide d'un tournevis, puis remonter le motoréducteur). • Le moteur tourne, mais la vis sans fin ne se déplace pas. Remplacer le motoréducteur .
Le thermo-poêle ne s'allume pas automatiquement	• Le creuset est sale. Le nettoyer avec soin et le remettre en place correctement. • Le creuset n'est pas correctement à sa place. Le positionner correctement. • La résistance est endommagée, remplacer la résistance.
Les pellets brûlent incorrectement et de résidus non brûlés se forment dans le creuset, la vitre se salit beaucoup et devient noire	• La quantité de pellets chargés dans le creuset aux différentes puissances ne correspond pas à la quantité indiquée dans les Données Techiques (voir **paragr. 04.1**). Vérifier et corriger. • Faible tirage du conduit de fumée, ne pas utiliser le thermo-poêle car cela peut être dangereux ; nettoyer soigneusement le conduit de fumée, le thermo-poêle et l'extracteur de fumée. • Creuset à pellets sale. Le nettoyer. • Pellets humides. Remplacer les pellets par des pellets secs. • L'air comburant est insuffisant ; contrôler que le tiroir à cendres est correctement fermé et qu'il n'est pas plein de cendres ; nettoyer le ventilateur. • Programmation insuffisante de l'air comburant. Augmenter la valeur programmée avec la fonction TYPE DE TIRAGE .
Quand on sélectionne la puissance minimum, le poêle s'éteint toujours car les pellets chargés sont insuffisants	• Une quantité excessive de sciure s'est accumulée sur le fond du réservoir. Vider le réservoir et remplir avec des pellets neufs (tous les 5-10 quintaux de pellets chargés, il faut vider le réservoir et éliminer toute la sciure déposée sur le fond). • Augmenter le débit de pellets.
Quand on sélectionne la puissance minimum, le poêle s'éteint toujours car il charge trop de pellets et ils ne brûlent pas	• Réduire le débit de pellets. • Augmenter la quantité d'air comburant .
Les pellets brûlent incorrectement ou la vitre se salit.	• Si le thermo-poêle est installé dans une pièce communiquant avec une cage d'escalier,avec de dépression majeure qui existe dans le local, fermer avec une porte la cage d'escalier. • Il y a d'autres appareils qui utilisent l'air ambiant, ce qui met la pièce en dépression. Utiliser le thermo-poêle quand ces appareils sont éteints (excluant les appareils de type «C», selon UNI 10683. • Les prises d'air extérieur et/ou le conduit de fumée sont partiellement ou totalement obstrués. Nettoyer ou éliminer les obstructions. • Le tirage du conduit de fumée est insuffisant : présence de tronçons de conduit horizontaux ou de coudes à 90° ou d'une sortie de toit plus basse que le faîtage (erreurs d'installation). Remplacer les tronçons de conduit horizontaux par des tronçons à 45° ; élever la sortie de toit ou prévoir une sortie de toit anti-vent. • Vérifier que le conduit de fumée est conforme aux indications du **paragr. 04.4**, nettoyer le conduit de fumée et l'extracteur de fumée.
La vis sans fin continue à charger les pellets même sur OFF	• Carte pupitre de commande endommagée. • Branchements erronés.
Beaucoup de condensation se forme à l'intérieur du thermo-poêle	• Le seuil de température programmé pour l'activation de la pompe est trop bas. Augmenter la température au minimum à 60°C.
Intervention du disjoncteur	• Lors du premier allumage ou après une période d'inutilisation prolongée, de la condensation peut se former sur la résistance ; effectuer un ou plusieurs nettoyages en mode manuel depuis le pupitre de commande afin de sécher la condensation sur la résistance ou effectuer un allumage manuel.
Les radiateurs ne chauffent pas même si l'eau dans la chaudière est chaude et la pompe est en fonction	• De l'air est présent dans l'installation ; purger tous les radiateurs, la pompe et la chaudière. • L'alimentation électrique est débranchée ; brancher.

- **Principales alarmes pupitre de commande**

NUMÉRO	NOME ALARME	CAUSE ET/OU CAUSE DE L'ALARME	REMÈDE
AL 1	BLACK OUT	• Manque d'électricité • Pendant le fonctionnement normal, il y a eu une coupure de courant pour un temps plus long de celui indiqué dans le paramètre BLACK-OUT	• Vérifiez que la connexion électrique entre la prise sur le dos de l'appareil et le câble de raccordement au réseau soie correctement effectué. • Vérifier que le fusible de la fiche soi intact. • Vérifier que les bornes du câblage électrique du poêle soie bien branchées sur la carte électronique.
AL 2	SONDE FUME	• Les sondes endommagées par la fumée ou non correctement connecté électriquement à la carte électronique	• Assurez-vous qu'il soie correctement connecté, le fil rouge à la borne + de la carte électronique et que la sonde soie un thermocouple de type J. • Contacter votre Centre de Service Clients.
AL 3	HOT FUME'	• Température fumée supérieure à 260°C	• Contacter l'Assistance Technique • Une valeur pas correcte à été indiqué é sur le paramètre SEUIL MAXIMUM.
AL 4	ASPIRAT- défectueux	• La vitesse du ventilateur ne fume pas pour la valeur de consigne. • La température du brûleur est supérieure à 70 ° C • Vent de gaz électriquement mal branché • Vent de gaz est très sale, voire bloquées par dépôt ou de la cendre • L'absence de gaz à Vent	• Vérifier le thermostat à réarmement manuel à l'arrière du four (thermostat Pellet). Dans le cas du bloc, poussez le bouton de réinitialisation. • Contactez votre support technique, vous devrez peut-être une correction de la vis de réglage sur les paramètres de temps et / ou la ventilation de la fumée • Vérifier visuellement et manuellement la vitesse du ventilateur dans une société libre • Le capteur de température du thermostat à 70 ° C n'est pas dans la bonne position. • Le ventilateur d'extraction de fumée peut-être défectueux. • Vérifier le câblage du ventilateur et le codeur terminal pour le contrôleur.
AL 5	MANQUE ALLU-MA-	• La température des fumées PR13, n'est pas atteint dans le délai Pr1 • Manque de PELLET dans la corbeille • Corbeille très sale et ne permet pas le démarrage normal. • Résistance électrique en allumage défectueuse. • Mise en marche après que le poêle à terminé les pellets dans le réservoir sans effectuer la charge initiale. • Le moteur de la vis sans fin est défectueux • La corbeille est mal positionné	• Vérifiez le contenu de granulés dans le réservoir. • Assurez-vous que la vis d'alimentation pellet fonctionne correctement. (Actionner le composant dans le Menu TEST SORTIES) • Vérifier que la corbeille soie propre. • Vérifier le bon positionnement de la corbeille • Vérifiez que la résistance électriques fonctionne. (Actionner le composant dans Menu TEST SORTIES)
AL 6	MANQUE PELLET	• La température des fumée dans le travail, baisse jusqu'à la seuil du PR13 • Le régulation de l'emmené de pellet et / ou de la vitesse du ventilateur des fumés en puissance 1 ne sont pas correct pour garder le minimum de flamme.	• Le réservoir Pellet est vide, remettre le contenu. • Régler le débit de pellets et la vitesse du ventilateur extracteur de fumées pour maintenir la flamme à la petite puissance .
AL 7	SECURITE THER-MIQUE	• Intervention au moins d'un des deux thermostats de sécurité. • Intervention du thermostat de sécurité de l'eau à 90 ° C, à réarmement manuel • Intervention du thermostat du réservoir, 70 ° C	• Assurez-vous que en cas de procédure de réduction de température de l'eau, la température se trouve à plus de 80 ° C, la pompe soie libre en position d'allée pour permettre le refroidissement de l'eau dans la chaudière • Vérifier phénomènes de retour éventuels de la chaleur vers le brûleur, régler l'emmené de pellet et la vitesse du ventilateur extracteur de fumées.
AL 8	MANQUE DEPRESS-	• Intervention du Pressostat de Sécurité sur l'allé du ventilateur extracteur des Fumées, ou le couvercle du réservoir pellet ou la porte du poêle sont ouverte.	• Assurez-vous de nettoyer la cheminée • Vérifiez l'emplacement du conduit des fumée, qui ne doit pas faire des gymkhanas (voir le mode d'emploi et entretien) • Vérifier si le ventilateur de fumées sont propres • Vérifier la fermeture du couvercle du réservoir pellet • Vérifier la fermeture de la porte du poêle • Si nécessaire, régler le pressostat pour assurer le tirage à la puissance maximale

CHAP.08 - RECHERCHE DES PANNES

• Principales alarmes pupitre de commande

NUMÉRO	NOME ALARME	CAUSE ET/OU CAUSE DE L'ALARME	REMÈDE
AL 9	**SONDE EAU**	• Sonde eau cassée ou pas connecté électriquement de façon correcte	• Vérifier que les deux fils de la sonde soie connecté dans le domino H2O, sur la carte électronique il n'y a pas d'obligation de position sur le domino, NH20 • Remplacer la sonde eau.
AL A	**HOT EAU**	• La température de l'eau dans la chaudière est supérieure à 85°C.	• Contrôler que en cas de procédure de réduction de la haute température, la pompe au bord du poêle soie avec l'allé ouverte vers le circuit thermique de l'installation pour le depensement de la chaleur, il ne doit pas y avoir des bloques du aux soupapes thermique de zone actionné par des composants externes. • Contrôler que la modulation de la flamme soit faite de manière correcte, commence par -4°C du SET-POINT donné et qu'elle arrive au SET en 1ª puissance
AL B	**PRESSION EAU**	• La pression de l'eau est arrivé à la valeur min. de 0,5 Bar (Valeur fisse pas modifiable) ou à la valeur max. Pr 35.	• Vérifier la pression u circuit en réglant la pression à installation froide à 1,0 bar • Il peut y avoir des cas où il est nécessaire d'ajouter un vase d'expansion pour la grande quantité d'eau dans l'installation. • Assurez-vous que la soupape de sécurité est relié à l'égout • Assurez-vous que vous avez correctement évacué l'air de toute l'installation thermique.

En cas d'activation d'alarmes non énumérées ci-dessus, de problèmes persistants ou de cas différents des cas susmentionnés, contacter l'Assistance Technique.

Conformément aux normes en vigueur sur la sécurité des appareils électriques, pour toutes les opérations d'installation, entretien ou intervention comportant l'accès aux composants électriques,il faut obligatoirement s'adresser à un Centre d'Assistance Technique Jolly Mec S.p.A. ou à du personnel qualifié.

09.1 DÉCHETS ET LEUR ÉLIMINATION

Les pièces remplacées au cours de la durée de vie de la machine sont considérées comme des déchets spéciaux et doivent être apportées dans les centres de collecte ou confiées à des entreprises autorisées.

Les cendres doivent être versées dans un contenant en métal fermé par un couvercle. Tant que les braises ne sont pas complètement éteintes, le contenant fermé doit être placé sur une base non combustible et à l'écart de substances combustibles. Seulement une fois éteintes, les cendres peuvent être jetées dans la poubelle pour les déchets organiques, pourvu qu'elles ne contiennent pas de clous ou de matières inorganiques.
Les cendres de bois naturel (non traité) dérivant de la combustion de poêles ou foyers sont constituées principalement d'oxydes de calcium, silicium, potassium, magnésium. Elles peuvent donc être utilisées comme engrais pour les plantes ou pour votre jardin, en veillant à ne pas dépasser la quantité de 2,6 kg par 10 m? par an.

L'élimination de la machine doit être effectuée conformément aux normes en vigueur et dans le respect de l'environnement.

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT !!!!

09.2 ÉLIMINATION DE LA MACHINE

Le thermo-poêle est constitué principalement de matériaux ferreux, mais il peut contenir également :
- **tubes ;**
- **matériaux isolants ;**
- **composants électriques, etc. ;**
- **matériaux réfractaires.**

À la fin de sa durée de vie, ne pas jeter le thermo-poêle dans l'environnement, mais :
- **vider complètement le circuit (si présent) ;**
- **enlever les tubes (si présents) ;**
- **enlever les pièces en plastique ;**
- **enlever les câbles électriques et les composants électriques.**

Ces matériaux doivent être éliminés par des organismes et entreprises agréés et, dans tous les cas, conformément aux lois du pays d'installation.

De plus :
- **bloquer les parties mobiles ;**
- **rendre inefficaces les serrures des portes.**

À ce point, apporter ce qui reste du thermo-poêle dans un centre pour l'élimination des matériaux ferreux.

REMARQUE : Quand on apporte le thermo-poêle dans les centres de collecte de matériaux ferreux, transporter le thermo-poêle conformément aux indications du chap. 05 - MANUTENTION et TRANSPORT.

CHAP.10 - ANNEXES - PIÈCES DE RECHANGE ET LISTES

10.1 CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

DECLARATION OF CONFORMITY

DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ

Declaration number: **658**
NUMERO DICHIARAZIONE

Supplier's name: **JOLLY MEC CAMINETTI SpA**
NOME SOCIETÀ

Supplier's Address: **Via Fontana, 2 – 20060 Telgate (BG) - Italy**
INDIRIZZO SOCIETÀ

Questa Dichiarazione è conforme alla Norma Europea UNI CEI EN ISO/IEC 17050-1-2:2010 "Valutazione della conformità – Dichiarazione di conformità rilasciata dal fornitore".
This Declaralion or Conformity is in compliance with the European Standard UNI CEI EN ISO/IEC 17050-1-2:2005 "Conformity assessment – Supplier's declaration conformity".

DECLARES UNDER HIS SOLE RESPONSABILITY THAT THE FOLLOWING PRODUCT(S)
DICHIARA SOTTO LA PROPRIA RESPONSABILITÀ CHE I(IL) SEGUENTI(E) PRODOTTI(O)

Product Name: Pellet/acqua 16 kW
NOME PRODOTTO

Product Type: Pellet water roomheater / Termostufa acqua a pellet
Tipo prodotto

NOTIFIED LABORATORY -ENTE NOTIFICATO : NB 0068 -IST. DI RICERCHE E COLLAUDI M.MASINI S.R.L.- VIA MOSCOVA, 11 20017 RHO (MI) ITALY - TEST REPORT 2369/10 (24/11/2010)

IS (ARE) CONFORM(S) TO THE FOLLOWING REFERENCE STANDARDS:
SONO (È) CONFORMI(E) ALLE SEGUENTI NORMATIVE DI RIFERIMENTO:

Documents *(documenti)*	***Title*** *(titolo)*	***Edition / date of issue*** *(edizione / data di emissione)*
EN 14785	Residential space heating appliance fired by wood pellets - Requirement and test methods / Apparecchi per il riscaldamento domestico alimentati con pellet di legno - Requisiti e metodi di prova	2006
CEI EN 60335-1	Safety of household and similar electrical appliances / Sicurezza degli apparecchi elettrici d'uso domestico e similare.	2008
CEI EN 50366	Household and similar electrical. appliances - Electromagnetic fields / Apparecchi per uso domestico e similare - Campi elettromagnetici	2004
CEI EN 303-5	Heating boilers for solid fuels, hand and automatically stocked, nominal heat output of up to 300 kW / Caldaie per combustibili solidi con alimentazione manuale e automatica con una Potenza termica nominale fino a 300 kW	2004
CEI EN 61000	Electromagnetic compatibility (EMC) / Compatibilità elettromagnetica (EMC)	2003

Date (data)..... **2 febbraio 2011**

Name (Nome)..... **Manenti Emilio**

Position (Posizione aziendale)..... **Chairman** (Presidente)

Location (Luogo).....**Telgate (BG), Italy**

Signature (firma) Emilio Manenti

JOLLY MEC
Jolly-Mec Caminetti S.p.A.
Via Fontana, 2 - 24060 TELGATE (BG)
Tel. 035 835921 - Fax 035 833389
COD. FISC. e P.IVA 02018830165

10.1 CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

DECLARATION OF CONFORMITY

DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ

Declaration number: 655
NUMERO DICHIARAZIONE

Supplier's name: JOLLY MEC CAMINETTI SpA
NOME SOCIETÀ

Supplier's Address: Via Fontana, 2 – 20060 Telgate (BG) - Italy
INDIRIZZO SOCIETÀ

Questa Dichiarazione è conforme alla Norma Europea UNI CEI EN ISO/IEC 17050-1-2:2010 "Valutazione della conformità – Dichiarazione di conformità rilasciata dal fornitore".
This Declaralion or Conforrmity is in compliance with the European Standard UNI CEI EN ISO/IEC 17050-1-2:2005 "Conformity assessment – Supplier's declaration conformity".

DECLARES UNDER HIS SOLE RESPONSABILITY THAT THE FOLLOWING PRODUCT(S)
DICHIARA SOTTO LA PROPRIA RESPONSABILITÀ CHE I(IL) SEGUENTI(E) PRODOTTI(O)

Product Name: Pellet/acqua 21 kW
NOME PRODOTTO

Product Type: Pellet water roomheater / Termostufa acqua a pellet
Tipo prodotto

NOTIFIED LABORATORY -ENTE NOTIFICATO : NB 0068 -IST. DI RICERCHE E COLLAUDI M.MASINI S.R.L.- VIA MOSCOVA, 11 20017 RHO (MI) ITALY - TEST REPORT 2368/10 (24/11/2010)

IS (ARE) CONFORM(S) TO THE FOLLOWING REFERENCE STANDARDS:
SONO (È) CONFORMI(E) ALLE SEGUENTI NORMATIVE DI RIFERIMENTO:

Documents *(documenti)*	***Title*** *(titolo)*	***Edition / date of issue*** *(edizione / data di emissione)*
EN 14785	Residential space heating appliance fired by wood pellets - Requirement and test methods / Apparecchi per il riscaldamento domestico alimentati con pellet di legno - Requisiti e metodi di prova	2006
CEI EN 60335-1	Safety of household and similar electrical appliances / Sicurezza degli apparecchi elettrici d'uso domestico e similare.	2008
CEI EN 50366	Household and similar electrical. appliances - Electromagnetic fields / Apparecchi per uso domestico e similare - Campi elettromagnetici	2004
CEI EN 303-5	Heating boilers for solid fuels, hand and automatically stocked, nominal heat output of up to 300 kW / Caldaie per combustibili solidi con alimentazione manuale e automatica con una Potenza termica nominale fino a 300 kW	2004
CEI EN 61000	Electromagnetic compatibility (EMC) / Compatibilità elettromagnetica (EMC)	2003

Date (data)..... **2 febbraio 2011**

Name (Nome) ..... **Manenti Emilio**

Position (Posizione aziendale) ..... **Chairman** (Presidente)

Location (Luogo).....**Telgate (BG), Italy**

Signature (firma) Emilio Manenti

JOLLY MEC
Jolly-Mec Caminetti S.p.A.
Via Fontana, 2 - 24060 TELGATE (BG)
Tel. 035 835921 - Fax 035 833389
COD. FISC. e P.IVA 02018880165

10.2 PIÈCES DE RECHANGES

• **Poêle 16 kW/21kW**

Mod. TECHNA

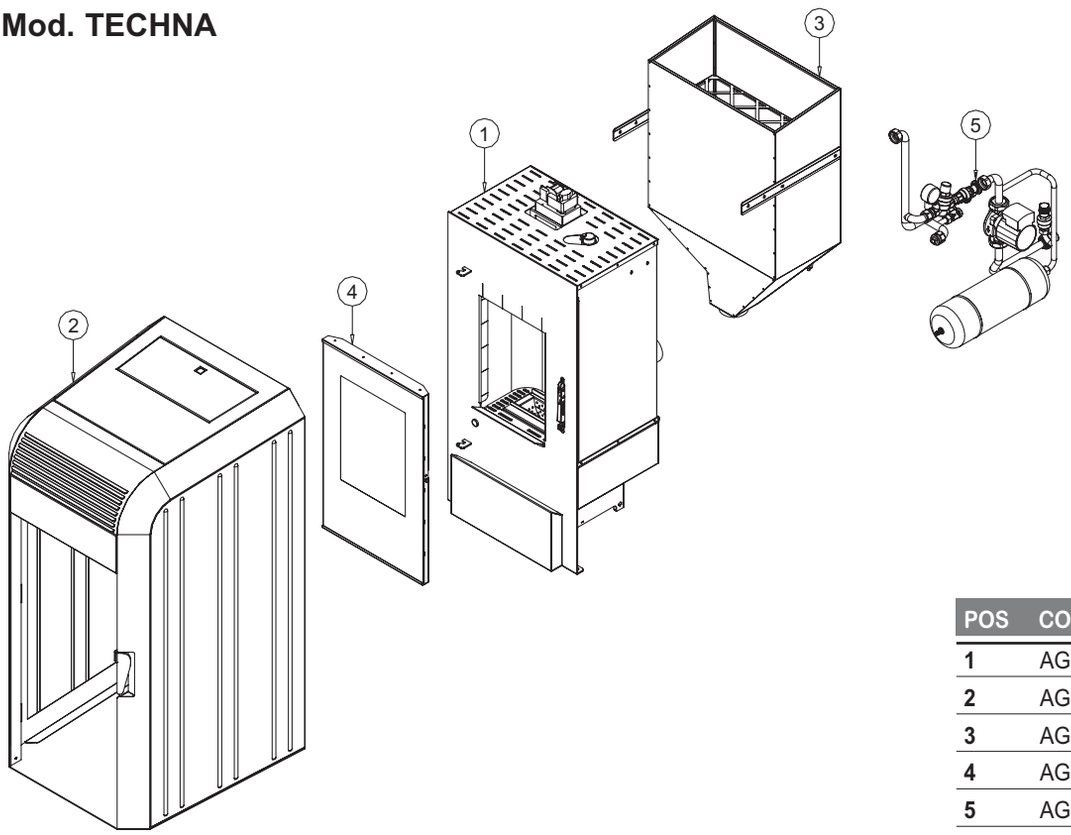

POS	CODE	Q.té
1	AG206-00001	1
2	AG206-00002	1
3	AG206-00010	1
4	AG206-00011	1
5	AG206-00020	1

Mod. CLASSE

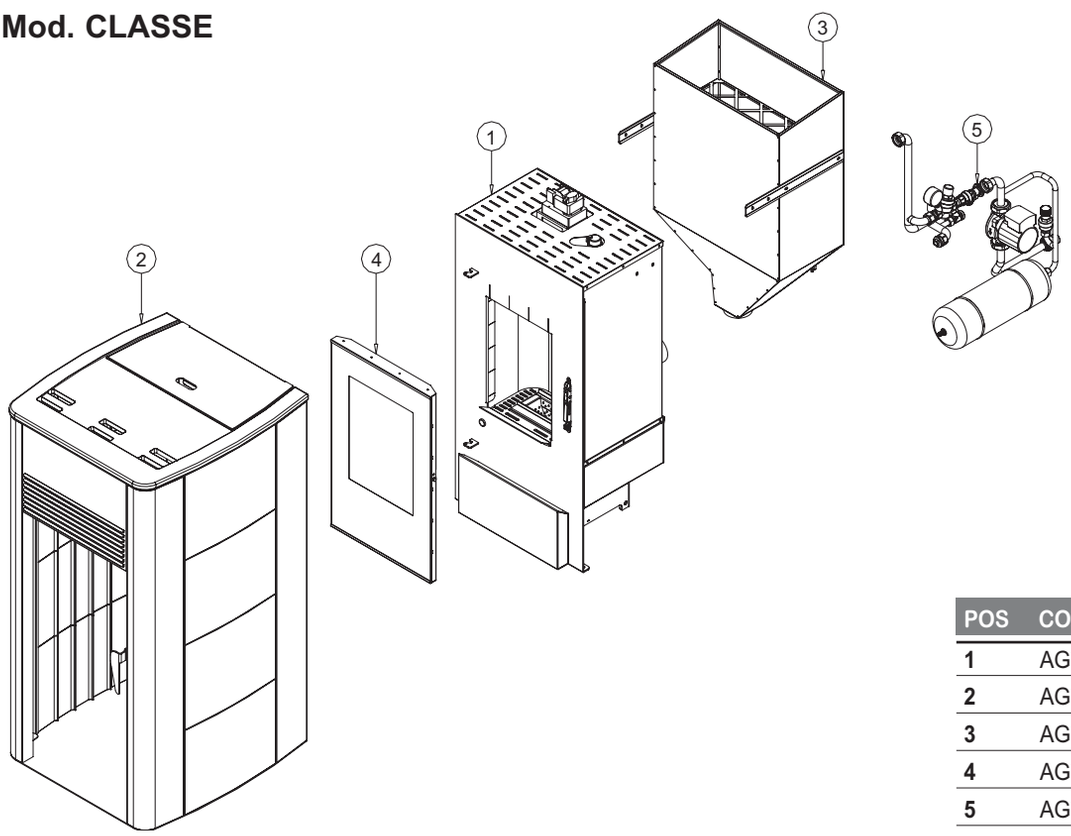

POS	CODE	Q.té
1	AG206-00001	1
2	AG206-00003	1
3	AG206-00010	1
4	AG206-00011	1
5	AG206-00020	1

10.2 PIÈCES DE RECHANGES

• Poêle 16 kW/21kW

Mod. ARTE

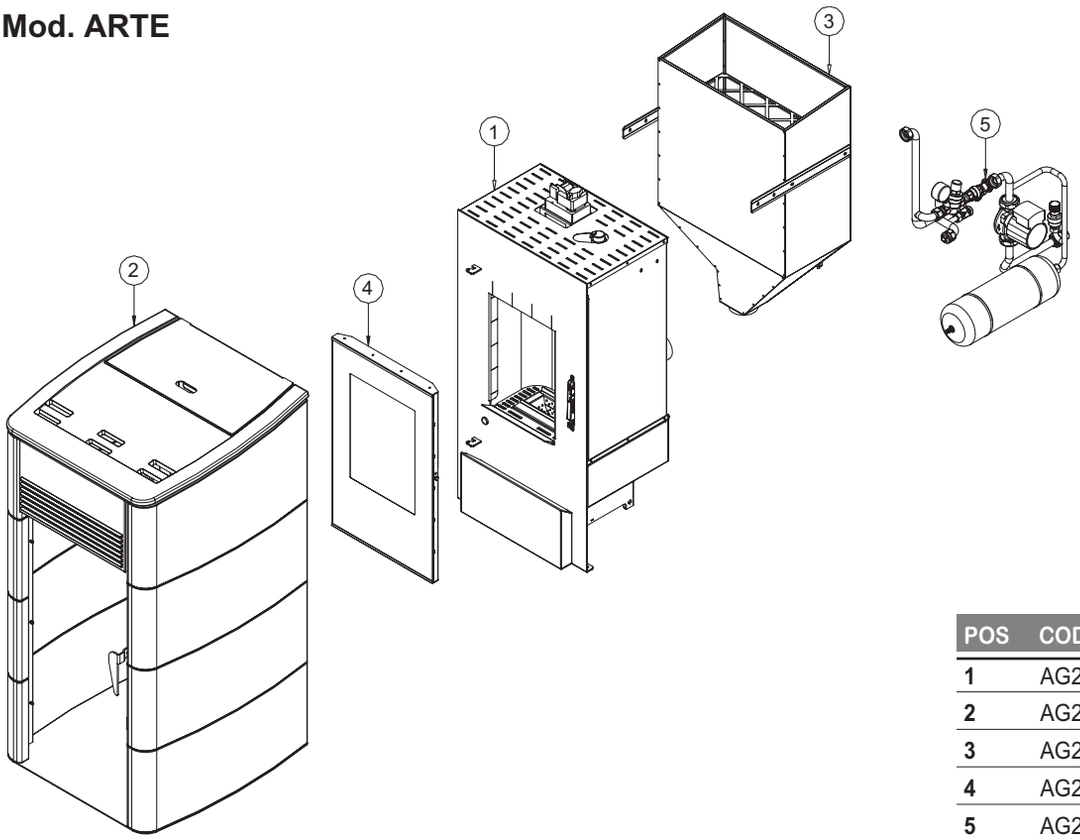

POS	CODE	Q.té
1	AG206-00001	1
2	AG206-00004	1
3	AG206-00010	1
4	AG206-00011	1
5	AG206-00020	1

Mod. ARTE ACCIAIO

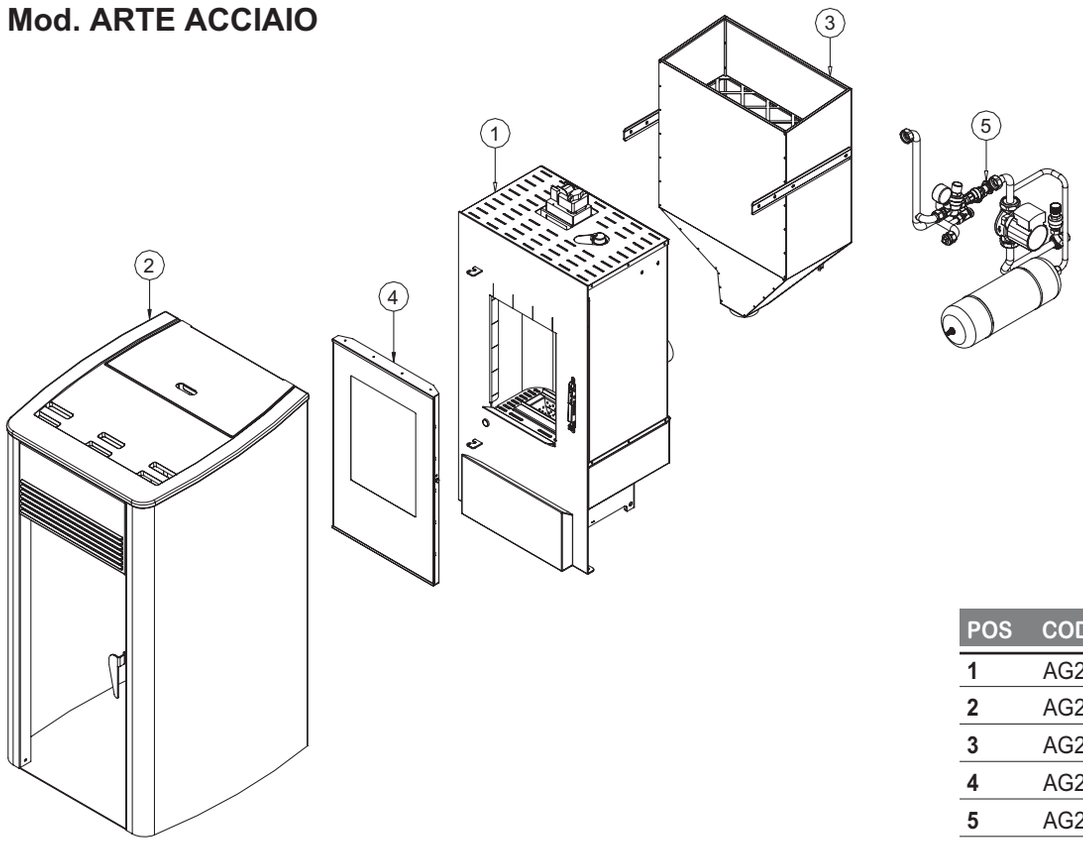

POS	CODE	Q.té
1	AG206-00001	1
2	AG206-00005	1
3	AG206-00010	1
4	AG206-00011	1
5	AG206-00020	1

10.2 PIÈCES DE RECHANGES

• **Poêle 21kW**

Mod. TECHNA

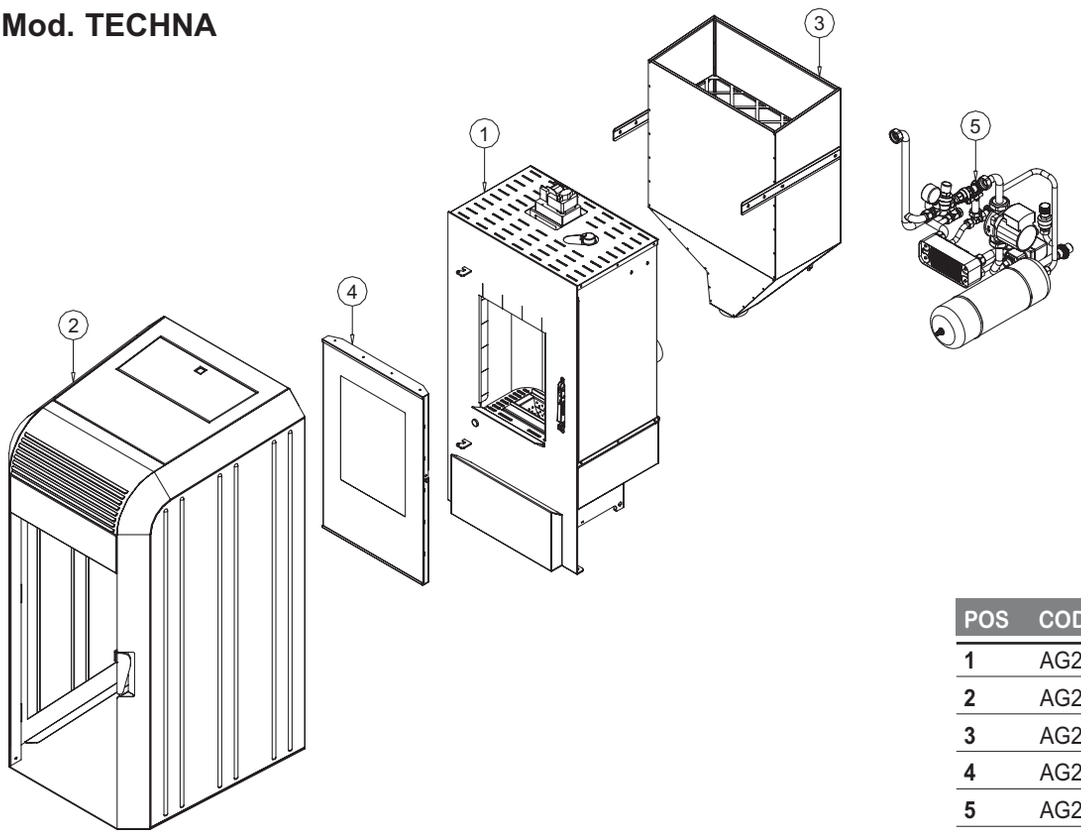

POS	CODE	Q.té
1	AG206-00001	1
2	AG206-00002	1
3	AG206-00010	1
4	AG206-00011	1
5	AG206-00019	1

Mod. CLASSE

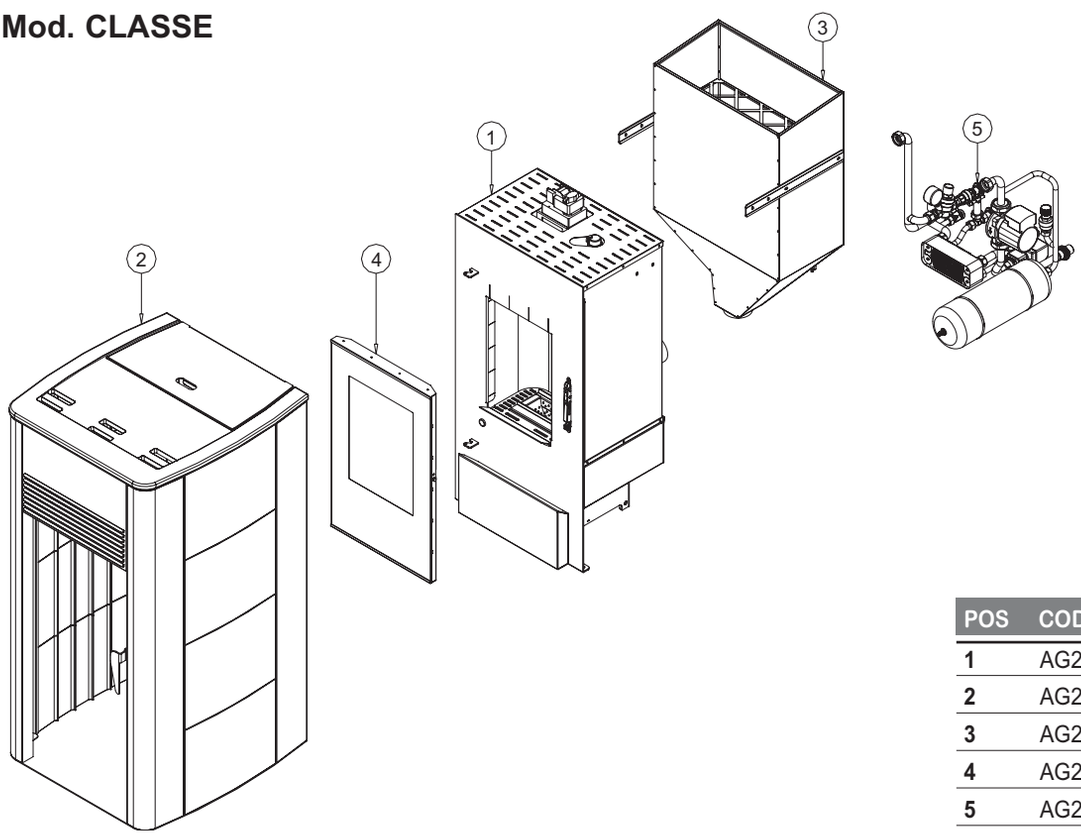

POS	CODE	Q.té
1	AG206-00001	1
2	AG206-00003	1
3	AG206-00010	1
4	AG206-00011	1
5	AG206-00019	1

10.2 PIÈCES DE RECHANGES

• Poêle 21kW

Mod. ARTE

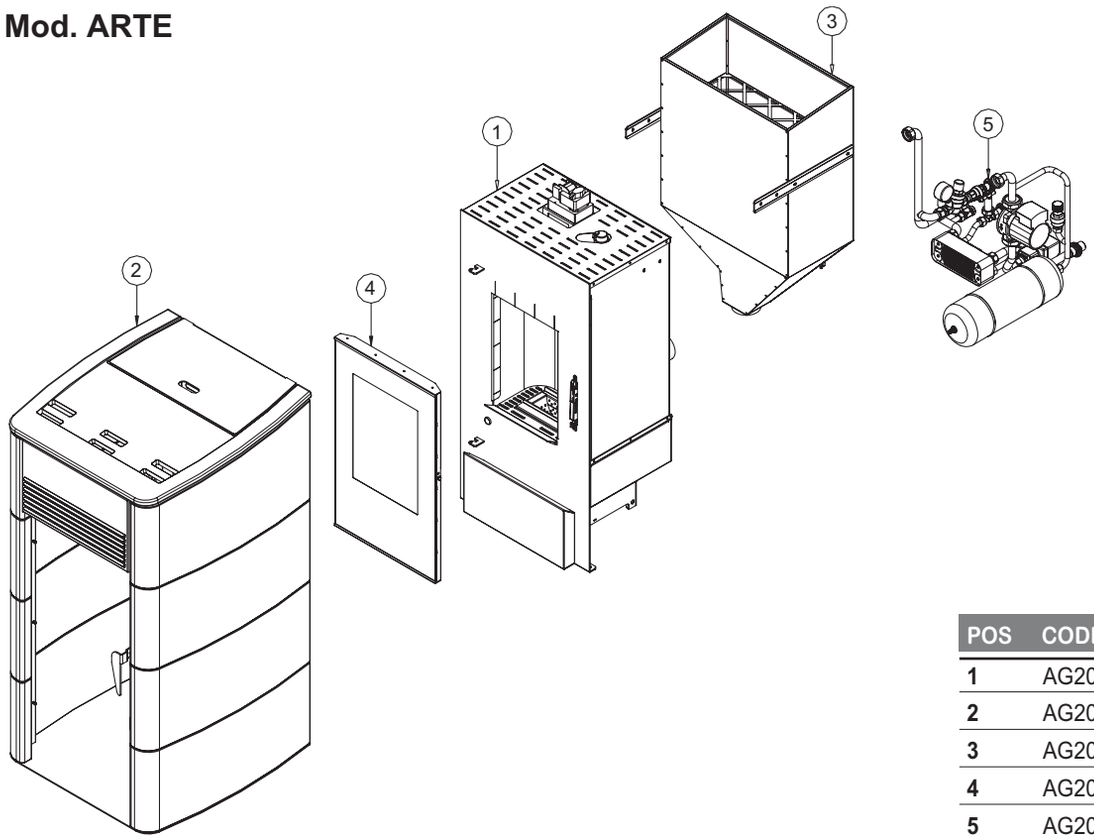

POS	CODE	Q.té
1	AG206-00001	1
2	AG206-00004	1
3	AG206-00010	1
4	AG206-00011	1
5	AG206-00019	1

Mod. ARTE ACCIAIO

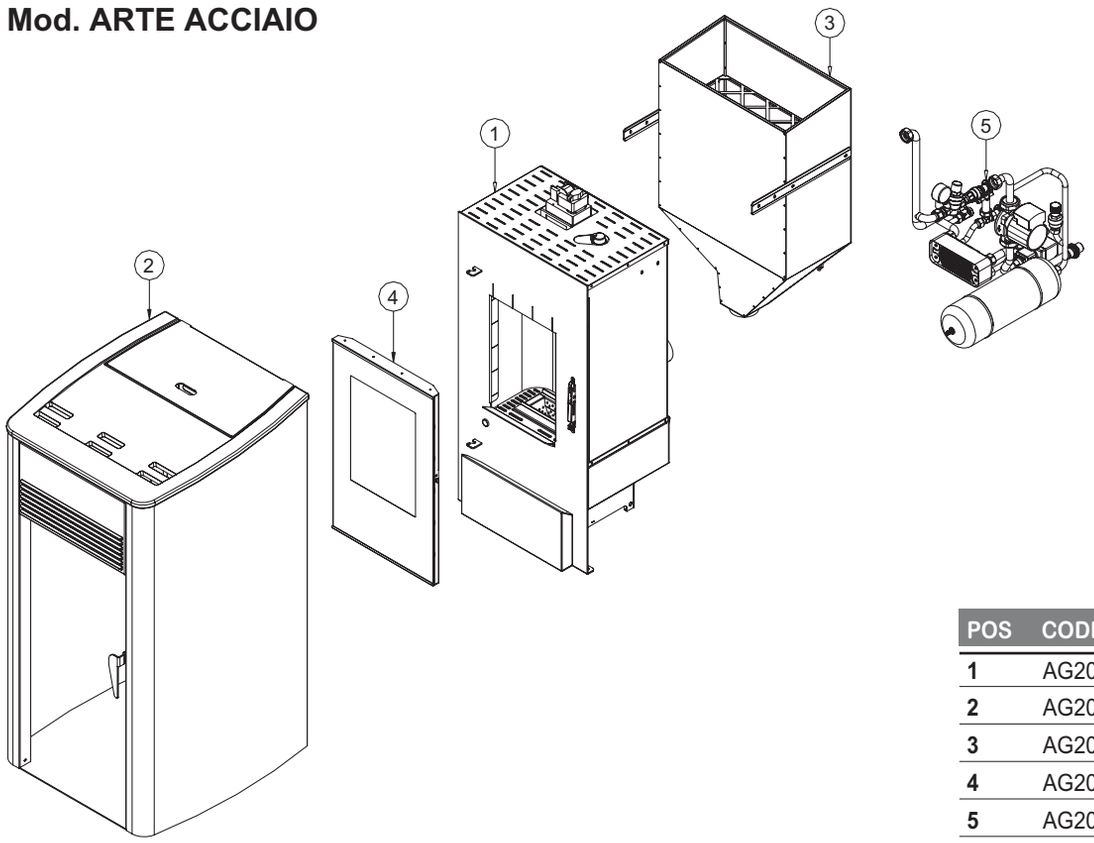

POS	CODE	Q.té
1	AG206-00001	1
2	AG206-00005	1
3	AG206-00010	1
4	AG206-00011	1
5	AG206-00019	1

10.3 LISTES DES COMPOSANTS DE LA MACHINE

COMMENT LIRE LES LISTES DES COMPOSANTS DE LA MACHINE

Tableau fourni à titre d'exemple :

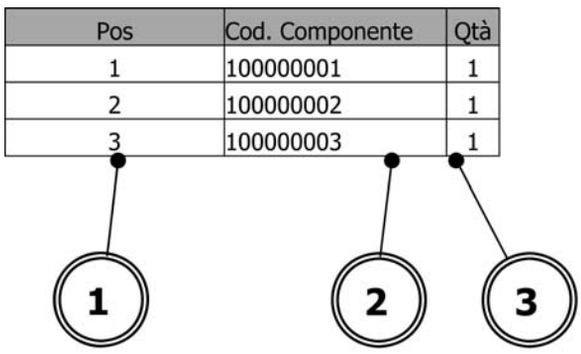

Colonne 1	Indique le nombre de position nécessaire pour identifier la pièce sur les dessins et sur les vues éclatées des groupes
Colonne 2	Reporte la référence du composant, nécessaire pour commander les pièces de RECHANGE
Colonne 3	Indique la quantité de pièces installées sur la machine

SM/054-FR-JM rév. 4 02/2011

JOLLY MEC
LEADER NEL RISCALDAMENTO

Via Fontana, 2 - 24060 Telgate - Bergame - ITALIE
Tél. +39 035 8359211 - Fax +39 035 833389
www.jolly-mec.it - info@jolly-mec.it